DES PAYSANS
DES PAYSAGES
UN PAYS

# AGRIJURA

CHAMBRE D'AGRICULTURE

## 2024

## RAPPORT ANNUEL

www.agrijura.ch

# Personnellement.
# D'ici. Pour vous.

Agence Courtételle
Prestaterre CJA Sàrl
Rue St-Maurice 17
2852 Courtételle
032 426 83 01

emmental
assurance

## *Table des matières*


| | | |
|---|---|---|
| *1.* | *Mot du président Nicolas Pape* | 4 |
| *2.* | *L'année 2024 sous revue* | 7 |
| *3.* | *Statistiques de l'agriculture jurassienne* | 17 |
| *4.* | *Météo et récoltes* | 20 |
| *5.* | *Economie végétale* | 21 |
| *6* | *Economie animale* | 27 |
| *7* | *Structure et projets AgriJura* | 34 |
| *8* | *Terrentraide Sàrl* | 44 |
| *9* | *Prestaterre CJA Sàrl* | 45 |
| *10* | *Service juridique* | 47 |
| *11* | *Fondation Rurale Interjurassienne* | 48 |
| 12 | *Promotion de l'agriculture* | 49 |
| *13* | *AJAPI* | 52 |
| *14* | *Programme d'activités 2024* | 53 |
| *15.* | *Procès-verbal de l'assemblée générale 2024* | 55 |


***Ont collaboré à la rédaction de ce rapport d'activités :***
*François Monin, Marc Kury, Stéphanie Choulat, Paul-André Houlmann.*
*FRI : Brieuc Lachat (chapitres 4 et 5).*

*Courtételle, janvier 2025*


AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

**Rue St-Maurice 17, CP 122, 2852 COURTETELLE**
**Tél. 032 426 53 54 - Fax 032 426 78 71**
**info@agrijura.ch / www.agrijura.ch**

***Secteur assurances : Prestaterre CJA Sàrl***
***Case postale 126, 2852 COURTETELLE***
***Tél. 032 426 83 01* - Fax 032 426 78 71 assurances@agrijura.ch**

## 1. Mot du président Nicolas Pape

L'année 2024 a connu une météo qui a su nous donner bien des problèmes. Elle aura été trop humide toute l'année, ce qui aura impacté le rendement céréalier ainsi que la qualité du fourrage récolté, impactée par une récolte tardive. Tous les travaux du sol et tous les semis auront été impactés eux aussi, dû à la nécessité d'attendre une météo favorable pour les achever.
Sur le plan national, l'an 2024 aura été le précurseur de la révolte agricole dans nos régions. Venue tout droit du restant de l'Europe, et connaissant une forte résonnance dans notre communauté, comme l'atteste les 60'000 signatures récoltées en seulement 5 jours sur le sujet, la révolte est née des prix à la production désuets, de l'incessante paperasse, ainsi que des menaces d'un libre-échange sur l'agriculture régionale. Ce « malaise agricole » souligne le besoin pressant de réformes dans ce secteur, réformes seulement possibles avec un combat joint de toutes les forces du secteur paysan, des grands distributeurs à l'agriculteur.
AgriJura a d'ailleurs profité de l'ouverture de la foire du Jura en octobre, et de son secteur dédié à l'agriculture pour publier une liste de requêtes et de mesures pour améliorer la situation des familles paysannes
Bien que la BVD ait vécu une grande chute dans nos exploitations, cette année aura surtout connu l'évolution fulgurante d'une maladie bien connue du monde agricole ; la fièvre catarrhale ovine, aussi appelée langue bleue. Nous tous avons été liés à cette pandémie, qui n'a pas manqué de faire des dommages considérables sur notre cheptel, voire aura été tout simplement catastrophique pour certaines exploitations. Malgré que nous ayons vu sa forme la plus étendue, cette fin d'année est surtout marquée par la naissance d'un programme de lutte face à elle, ce grâce notamment au vaccin agissant contre la langue bleue, ainsi que le déblocage d'un budget fédéral d'aide aux agriculteurs.
Les contributions au marché de bétail ont été impactées cette année par la coupe budgétaire de 150'000 francs, qui a eu lieu suite à une décision gouvernementale de début d'année. Ceci a pu être corrigé par le parlement en fin d'année et entrera dans le budget de l'année 2025.

## *Comité et bureau*

Votre comité s'est retrouvé en réunion à dix reprises en 2024.

Jean-Bernard Chavanne qui représentait les producteurs de céréales et les cultivateurs a souhaité se retirer de ses fonctions. Il a été remplacé par Céline Turberg, déjà connue dans notre comité en tant que représentante des jeunes agriculteurs. Suite à ce changement, les jeunes agriculteurs sont désormais représentés par Félicien Oeuvray.

Le bureau a su fonctionner de façon efficace et organisée en 2024. Je remercie notre personnel ainsi que notre directeur pour le travail accompli cette année.

## *Politique agricole*

Encore une fois cette année, des votations stigmatisant le monde agricole auront vu le jour, comme l'initiative sur la biodiversité, qui aurait vu une baisse significative des terres exploitables. Grâce aux efforts politiques montrés par le monde de l'agriculture, ainsi qu'une compréhension d'une bonne part de la population de l'impact de cette problématique, le texte a pu être refusée. Cette votation nous rappelle que bien que le monde paysan se fait secouer à coup d'initiatives ces dernières années, il y a un réel soutien populaire envers notre cause, ce qui doit nous pousser à ne pas lâcher le combat pour renforcer la stabilité paysanne.
Cependant, il est fort de constater que nous commençons à être lasses de nous justifier, de devoir se battre pour garder le statu quo, ce qui nous arrache les énergies nécessaires pour aller de l'avant. Nous voyons certaines failles de la démocratie directe, qui dans notre cas nous sert malheureusement de frein, mais nous ne devons pas nous laisser abattre pour autant.

## *Marchés*

Le marché de la viande bovine est resté à un niveau semblable à celui de ces dernières années. Pour ce qui est du porc, le prix de sa viande a connu une embelli en 2024. Le lait est payé à un prix toujours trop bas pour permettre une rémunération correcte, surtout celui d'industrie. Les prix de la production végétale sont de manière généralisée trop bas. De manière générale, et en raison de très mauvaises conditions météorologiques, les volumes produits ont été trop faibles

et ont donné un coup aux trésoreries de nos exploitations en cette fin d'année. AgriJura a notamment réagi cette année au prix de rachat des énergies renouvelables, qui sont bien en deçà du prix d'autres régions, particulièrement pour l'énergie photovoltaïque.

## *Projets et défis futurs*

La politique agricole sera toujours l'un des sujets les plus observés par AgriJura l'an prochain. Nous allons poursuivre pas à pas la construction de nos nouveaux locaux, en espérant un déménagement dans ces derniers en fin d'année. Nous allons organiser et poursuivre les festivités du cinquantième d'AgriJura avec comme point d'orgue le week-end du 6 au 8 juin du côté du Mont-de-Coeuve. Nous étudierons le cas de l'usage des biogaz ainsi que des panneaux photovoltaïques, et souhaitons rendre rémunérateur ces systèmes ainsi que le piégeage du carbone grâce au programme « Agroimpact ». Nous souhaitons développer et soutenir ces solutions. Nous serons également à l'écoute de nos adhérents concernant les problèmes et les imprévus inhérents à l'agriculture.
Voilà les perspectives de notre comité pour l'an 2025. Je vous remercie vivement toutes et tous, chères Agricultrices et chers Agriculteurs, pour votre dévouement et votre travail au long de cette année. Je souhaite rappeler que vous représentez toutes et tous notre profession, et que vous faites honneur à cette dernière. Je remercie également toutes nos collaboratrices, tous nos collaborateurs et partenaires, notre directeur ainsi que mes collègues du comité d'AgriJura. Je vous souhaite, à toutes et tous, une très belle année, beaucoup de joie et de bonheur, et par-dessus tout une très bonne santé.

## 2. L'année 2024 sous revue

### RÉVOLTE AGRICOLE ET PRIX À LA PRODUCTION

Fin 2023 et début 2024, les agriculteurs de toute l'Europe se révoltent et engagent des blocages des routes et institutions. En Allemagne d'abord, luttant contre la hausse des taxes sur les carburants, puis en France, face aux velléités d'écologie gouvernementale mais surtout européenne, les agriculteurs sortent leurs tracteurs et imaginent des barrages sur les grands axes routiers. Les capitales des pays sont la cible de manifestations souvent pacifistes, mais qui peuvent dégénérer çà et là. Les revendications et avis exprimés au travers de slogans se concentrent principalement sur l'écologisation de l'agriculture, mais aussi sur une lourdeur administrative étouffante engendrée par les politiques agricoles ou encore sur une concurrence déloyale. L'importation en France de denrées alimentaires européennes des pays de l'Est, sous le régime de la politique agricole européenne commune, donne droit à des échauffourées sur les autoroutes de notre voisin. Les camions sont vidés et la marchandise mal étiquetée détruite. Les marges des transformateurs et la puissance de la grande distribution sont au centre des critiques. Finalement, c'est un malaise profond que souhaitent évoquer les exploitants, face à un système alimentaire globalisé qui les étrangle et ne leur permet pas de vivre décemment dans les pays développés.

En Suisse et dans le Jura, les mouvements de révolte apparaissent en tout début d'année, d'abord très légèrement en Suisse allemande. Dès la fin janvier, c'est cependant en Romandie qu'ils vont prendre leur envol. Si les revendications sont sensiblement les mêmes que chez nos voisins, la manière reste très helvétique. Les manifestations se passent dans le calme et le respect de la population. Le 29 février, des rassemblements de tracteurs s'organisent un peu partout. Pour symboliser leur appel à l'aide, les agriculteurs dessinent des SOS sur les lieux de rassemblement. Dans le Jura, Saignelégier accueillera plus de 150 tracteurs en provenance des quatre coins du territoire cantonal. A la veille de négociations cruciales pour le prix indicatif du lait – denrée hautement symbolique avec son revenu horaire moyen de 12 CHF/heure –, ces rassemblements remettent une fois de plus la question des difficultés financières au centre des préoccupations majeures de ce secteur.

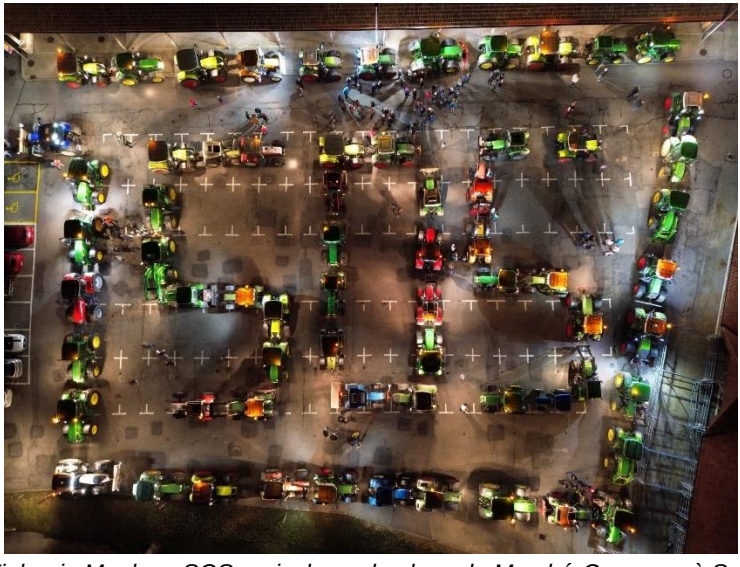

*Image : Tiphanie Mouhay, SOS agricole sur la place du Marché-Concours à Saignelégier*

En parallèle des rassemblements et actions de terrains, les mouvements « Révolte agricole » se structurent. En collaboration avec la défense professionnelle au travers de l'Union Suisse des Paysans, d'Agora et des Chambres d'agriculture romandes, une pétition est lancée. Récoltant près de 70 000 signatures en quelques jours, elle sera déposée auprès des quatre grands distributeurs actifs sur sol helvétique, ainsi qu'auprès des acteurs politiques, notamment le Conseil fédéral. Au centre du texte de la pétition figure les cinq revendications centrales reprises un peu partout sous diverses formes et qui peuvent se résumer ainsi :

- **Meilleure reconnaissance** des rôles multiples de l'agriculture et de ses engagements pour une production alimentaire durable et respectueuse des animaux.
- **Pas d'économies financières** sur le dos de l'agriculture.
- **Augmentation des prix à la production** et inversion de la formation des prix sur la base de coûts effectifs.
- **Pas de nouvelles contraintes** non rétribuées.
- Prise en compte de **la réalité du terrain et de la situation des familles paysannes.**

*Image : Photos de la remise de la pétition auprès des 4 grands distributeurs*

Si les manifestations de ras-le-bol se tassent momentanément avec l'arrivée des travaux dans les champs, les combats se poursuivent sur le front des négociations de prix, ainsi qu'aux Chambres fédérales au travers des discussions politiques.

## *Point de vue*

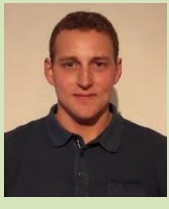

**Vincent Boillat,**

*Vice-président d'Agrijura*

Dicastère Diversification, développement et relations nationales

**Politique agricole**

La révolte paysanne a permis de mettre en lumière et de communiquer sur deux problématiques majeures : la complexité administrative et les prix injustes pratiqués envers les producteurs.

Si quelques avancées ont été réalisées concernant les prix aux producteurs, le revenu moyen dans l'agriculture reste largement insuffisant. Actuellement, le revenu horaire moyen est d'environ CHF 12.-, ce qui est bien trop bas pour garantir une rémunération équitable.

Dans la future Politique Agricole (PA30+), il sera essentiel de mettre l'accent sur l'amélioration des revenus dans le secteur agricole. Une meilleure protection et représentation des producteurs dans les marchés doit être possible.

En ce qui concerne la simplification administrative, il est nécessaire de rester ouverts à de nouvelles solutions, en les analysant avec soin. Il est impératif d'être prêts à faire évoluer les pratiques actuelles et à remettre en question les habitudes établies. Comme le disait Albert Einstein : **« La folie, c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent. »**

## INITIATIVE BIODIVERSITÉ

En fin d'été et à l'automne, Agrijura fait front commun avec l'industrie du bois, les fournisseurs d'énergies renouvelables et le tourisme face à un nouveau texte soumis à votation. Si la population suisse choisit à nouveau largement la voie d'une amélioration continue face aux grandes révolutions en refusant l'initiative sur la biodiversité (65 % de NON dans le Jura), l'agriculture reste au centre des préoccupations de nos concitoyennes et concitoyens. Le travail d'explication pour les métiers de la terre, s'apparentant parfois à de la justification, use même les plus engagés. Les signaux répétés de confiance de la population envers son agriculture indigène sont un baume au cœur de notre profession. Notamment par sa communication active, son déploiement de mesures diverses dans les médias et sa proximité, la profession poursuit ses efforts inlassables proactivement. Agrijura poursuivra sa communication active à long terme. Votre chambre continuera de s'interposer face à des textes stigmatisants et qui ne prennent pas en compte les améliorations en cours.

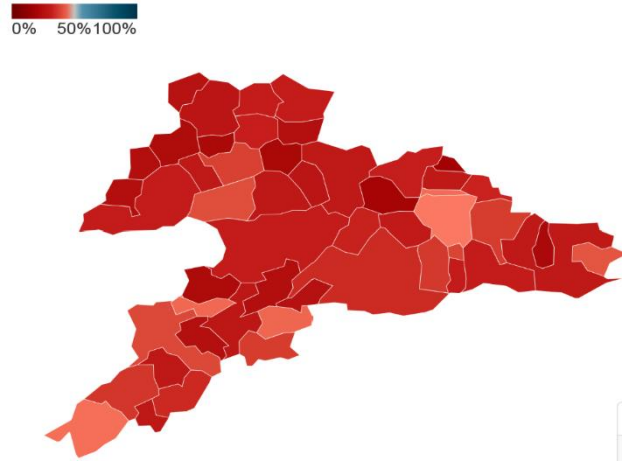


*Image : L'ensemble des communes jurassiennes disent NON à l'initiative sur la biodiversité*

## Aménagement du territoire : LATC, Plan directeur cantonal et PAL

En 2024, l'aménagement du territoire fut un thème crucial pour Agrijura et la défense professionnelle. En effet, la révision de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire fut suivie de prêt. Si la mouture présentée par le Gouvernement jurassien n'entravait pas l'activité agricole, nombreux points d'attention restaient au centre des revendications du comité d'Agrijura, lui qui s'était positionné en 2022 lors de la large consultation. Le suivi et les discussions avec les Parlementaires agricoles se sont poursuivis en fin d'année 2024. La ratification par le législatif cantonal est prévue pour 2025.

L'autre dossier cantonal concernant l'aménagement du territoire est celui des fiches du plan directeur cantonal. La deuxième révision partielle actuelle en cours de traitement concerne l'espace rural et tout ce qui est hors zones à bâtir. Agrijura se bat pour éviter des contraintes supplémentaires pour le développement et la modernisation du secteur primaire qui est prioritaire dans cet espace. Il s'agit ici d'éviter les politiques sectorielles aux travers de ces fiches, de préserver les terres agricoles notamment contre tout intérêt secondaire et de faire que ces fiches restent un pur outil d'aménagement.

Finalement, le suivi des dossiers des PAL communaux est une tâche qui continue de suivre votre secrétariat. L'aide et le conseil aux exploitants qui se questionnent lors de révision est devoir de fond que votre secrétariat poursuit. Les projets communaux et surpa-communaux territoriaux engagent également. En 2024, le Parc du Doubs, les révisions de routes, les décisions concernant de nouvelles zones industrielles ou encore la N18 furent des sujets traités par le comité ou les comités de sections, toujours avec une vision et un positionnement de défense des intérêts agricoles suprêmes.

## *Point de vue*

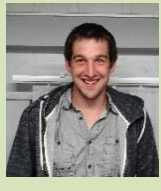

**Corentin Marchand,**
Dicastère Environnement, faune sauvage, Parc du Doubs

**Le Parc du Doubs**

Le Parc du Doubs poursuit son chemin et gagne en notoriété, mais doit être encore plus visible sur le terrain. Le renouvellement de la charte en 2023 pour

les 10 années futures lui garantit un avenir serein. En 2024, la Convention-programme 2025-2028 contenant les nouveaux projets et moyens financiers a été validée par l'OFEV et les 3 cantons impliqués. Parmi les nouveaux projets, on y trouve les pâturages boisés comme thème principal. Les défis de cette période seront également de trouver des partenariats d'entreprises et de s'impliquer davantage dans le tissu économique. Créer de la valeur ajoutée, à tous les étages, en améliorant la durabilité locale, reste un objectif important.
AgriJura participe au comité élargi ainsi qu'à la commission agricole du Parc du Doubs pour défendre les intérêts agricoles, soit en proposant de nouvelles idées ou remontant des soucis relevés sur le terrain. Le Parc du Doubs fait preuve d'une écoute particulière du monde agricole.

## FINANCES AGRICOLES : BUDGETS 2025 CANTONAL ET FÉDÉRAL

### Budget fédéral 2025 et crédit-cadre pour 2026-2029

Le Conseil fédéral prévoyait une économie sur le budget agricole pour 2025, à l'instar des autres dépenses de la Confédération. A l'image des 42 millions de paiements directs en moins, ces mesures auraient visé le secteur primaire et notamment le soutien aux revenus des familles paysannes déjà sous pression. Heureusement, le Conseil national et le Conseil des Etats sont revenus sur ces volontés de l'exécutif. Il fut notamment rappelé que les budgets agricoles n'ont subi aucune adaptation depuis plus de 20 ans, restant stables à 3.4 Mia. Dans le même laps de temps, le budget fédéral est lui passé de 35 à plus de 85Mia. Cet état de fait a permis au milieu agricole d'obtenir les majorités politiques nécessaires. Alors que les contraintes n'ont cessé d'augmenter lors de chaque réforme de politique agricole, l'agriculture n'a pas eu droit à des augmentations.
Les chambres fédérales ont aussi accordé 10 millions à la subvention du vaccin contre le virus de langue bleue. Seule solution de lutte partiellement efficace contre l'épizootie, le subventionnement aux vaccins doit permettre d'encourager la vaccination afin de freiner la propagation du virus
En fin d'année, et parallèlement aux discussions budgétaires, les chambres fédérales traitaient du futur crédit-cadre dédié à l'agriculture. Fixant les moyens financiers à disposition du secteur pour les 4 prochaines années, ce dossier est crucial. Les milieux agricoles revendiquent une stabilité pour les paiements directs et la promotion des ventes. Vu les besoins esquissés à l'horizon 2030, nous demandons une augmentation des moyens pour les bases de production, à savoir les aides aux améliorations structurelles. Les décisions finales seront prises début 2025.

**Budget 2025 du canton du Jura**

Durant l'année, à la suite du non-versement des parts de la BNS aux cantons, le Gouvernement jurassien a décidé de réduire les subventions au marché de bétail. Il est allé ainsi à l'encontre des décisions du Parlement jurassien pour le budget 2024. Présentant son budget 2025, l'exécutif cantonal a une nouvelle fois prévu des coupes sur les marchés de bétail, souhaitant réduire les montants à disposition de 350'000.- à 50'000.-. Heureusement, les députés agricoles en rang et les négociations inter-partisanes ont permis de trouver des majorités fortes pour sauver ces soutiens qui garantissent une plus-value importante pour l'agriculture jurassienne. Les montants validés par le législatif permettront au service de l'économie rurale d'allouer des montants autour des 100.- par bêtes éligibles en 2025.

## LANGUE BLEUE ET CONTRAINTES SANITAIRES

L'épidémie de langue bleue par son sérotype 3 (BTV-3) a cueilli l'agriculture jurassienne au sortir de l'été 2024. Touchant bovins, ovins et caprins, elle a mis à mal nombre d'exploitations. La répartition géographique des exploitations touchées montre l'intensité de la problématique pour les producteurs du Jura. Avortement, pertes d'animaux, baisse de production laitière, frais vétérinaires ou encore malformations, les symptômes et conséquences mettent à mal nos exploitants. Agrijura s'est engagé pour communication la plus active possible de la part du Service cantonal des affaires vétérinaires, par une prise en charge le meilleur possible sans augmentation des cotisations de la caisse des épizooties et par une autorisation rapide du vaccin en Suisse.

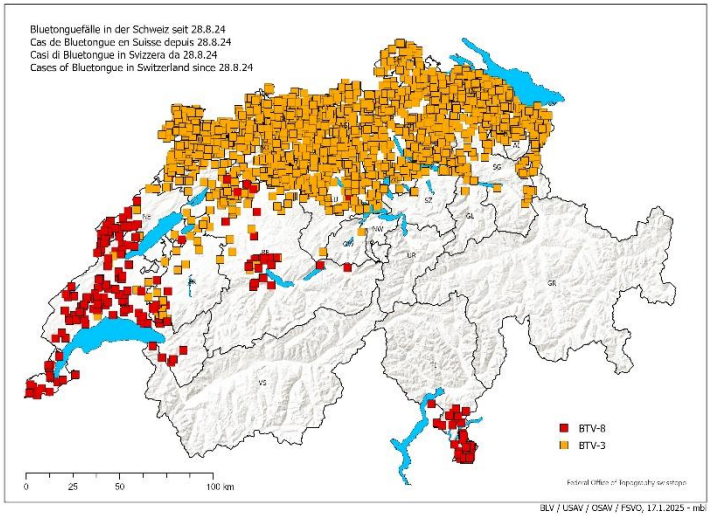


*Image : Répartition géographique des cas de langue bleue (BTV-3 et BTV-8) en Suisse. Le Nord-Ouest est fortement touché.*

Parallèlement au BTV-3, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (*OSAV*) a souhaité poursuivre les mesures d'assainissement du piétin et de la BVD. Si ces programmes sont salués et le passage aux phases finales de lutte également, les contraintes pour les producteurs en parallèle d'une épizootie frappant le territoire sont importantes. Agrijura poursuivra d'informer au mieux ses membres et de se battre pour une mise en œuvre supportable, compréhensible et cohérente.

## *Point de vue*

**Sylvain Quiquerez,**
Dicastère productions animales et relations transfrontalières

2024 aura été marqué par l'épizootie de la langue bleue, BTV-3. L'épidémie provenant du Nord de l'Europe a été décelé en Suisse pour la première fois dans le canton du Jura. Très vite, la maladie s'est propagée sur une grande partie des troupeaux ovins et bovins contaminant près d'un quart des exploitations jurassiennes. Les symptômes de la maladie sont nombreux et variés et les conséquences importantes (frais vétérinaires, baisses de production, pertes d'animaux). L'impact de la maladie sur la trésorerie des exploitations est fort et perdura sur l'année 2025. Comme 1er canton touché, nous avons dû, défense professionnelle et service vétérinaire, faire comprendre l'importance des pertes liées à l'épizootie à l'ensemble de la Suisse. Nous avons milité pour obtenir l'autorisation à la vaccination et la prise en charge de cette dernière par la confédération. Pari réussi !!! La vaccination offre une perspective de sortie de la crise sanitaire. Sans supprimer la maladie, elle devrait permettre de diminuer les impacts de celle-ci et notamment les pertes d'animaux.

La caisse des épizooties, dont je suis membre du comité, a dû faire face à une crise épidémique de grande ampleur. Elle a dû rapidement mettre en place les mesures nécessaires au séquestre, adapter les informations à l'évolution de de la maladie et des directives de l'OSAV, mettre en place le protocole de prise en charge des pertes d'animaux. Ces différentes étapes n'ont pas été réalisées sans erreur, mais les remarques émises par le monde agricole ont été prises en compte afin d'optimiser le fonctionnement de la caisse. Nous devons profiter de l'expérience acquise pour améliorer l'information, la rendre plus accessible et mieux ciblée ; diminuer la charge administrative, en simplifiant les annonces ; rendre accessible et compréhensible l'estimation des pertes. La caisse des épizooties se doit d'être efficace pour affronter les défis futurs qui malheureusement ne cesseront d'augmenter.

## PROBLÈMES DE LIQUIDITÉS ET RENTABILITÉ

Les prix insuffisants et baisses des revenus agricoles furent déjà dénoncés en 2023 et ont débouché sur les révoltes agricoles. Les chiffres du dépouillement décentralisé des données comptables attestent pour la deuxième année consécutive une baisse des revenus pour le monde agricole. L'écart se creuse ainsi en 2024 avec les professions comparables, ce qui n'est pas soutenable. La faible rentabilité à long terme de l'activité agricole fragilise nos exploitations lors de coups durs. L'année 2024 catastrophique en terme agricole, particulièrement pour la production végétale, couplé à des événements exceptionnels comme la forte vague de langue bleue ont mis à mal les liquidités et l'existence même de certaines structures. Remontées par les fiduciaires, les partenaires agricoles (centres collecteurs et vétérinaires par exemple), les problèmes de liquidités à court terme étaient au centre des préoccupations d'Agrijura. Cette thématique fut mise en lumière du grand public lors de l'ouverture de la Foire du Jura et reçue un écho important dans la presse régionale et nationale. Agrijura a présenté **10 mesures urgentes** pour palier au mieux aux difficultés.

| Mesures | Mise en œuvre | Temporalité | Décision | Trésorerie | Rentabilité |
|---|---|---|---|---|---|
| **Faciliter les prêts sans intérêt**<br>Permettre l'octroi simplifié de prêts sans intérêt, comme prévu à l'art.1, let.a de l'Ordonnance sur les mesures d'accompagnement social dans l'agriculture (OMAS), afin de remédier aux difficultés financières dont les exploitations ne sont pas responsables. | Service de l'Economie rurale (ECR) | Immédiate | Canton | *** | - |
| **Anticiper les paiements des productions végétales**<br>Actuellement, les paiements des céréales et des betteraves peuvent intervenir jusqu'à 10 mois après leur livraison. Une partie des paiements doit être avancée pour alléger la trésorerie des exploitations. | Acteurs du marché | Immédiate | Acteurs du marché | *** | - |
| **Étendre la zone de séquestre pour la langue bleue à l'ensemble du territoire national**<br>L'objectif est de permettre les échanges d'animaux entre exploitations malgré les contraintes sanitaires liées à la langue bleue, tout en réduisant les pertes financières et les restrictions commerciales. | OSAV | Immédiate | OSAV | ** | - |
| **Accompagner les exploitations en grande difficulté dans leur gestion**<br>Mobiliser le fonds de soutien agricole pour accompagner en priorité les exploitations en situation critique et leur offrir un appui renforcé en matière de gestion financière. | Prestaterre - FRI – Agrijura | Immédiate | Comité Agrijura<br>CF FRI | * | - |
| **Suspendre les déductions de sous-livraisons pour la production laitière**<br>Surseoir temporairement aux pénalités pour sous-livraison de lait, afin de soutenir les producteurs face à la pression sur les volumes de production. | Mooh | Octobre | CA de Mooh | * | ** |
| **Soutien cantonal aux marchés de bétail et à la caisse des épizooties**<br>Renoncer aux coupes des subventions cantonales aux marchés de bétail à hauteur de CHF 300'000.- proposées par le Gouvernement pour le budget 2025, afin de compenser les difficultés liées aux crises sanitaires et économiques. Définir un montant – env. CHF 100'000 - dans le budget cantonal 2025 pour mener une campagne de vaccination contre la langue bleue. | Gouvernement jurassien - ECR | 1.1.2025 | Parlement jurassien | * | ** |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Maintenir le budget fédéral dédié à l'agriculture**<br>Une réduction du budget fédéral 2025 en faveur de l'agriculture à hauteur de 48,5 millions est proposée par le Conseil fédéral. Elle équivaut à environ 2 millions pour le Jura. | OFAG | 1.1.2025 | Chambres fédérales | ** | ** |
| **Assurer le maintien du crédit-cadre 2026-2029, en augmentant à disposition pour les moyens pour les améliorations structurelles**<br>Pour la période 2026 à 2029, le crédit-cadre doit être stable pour les paiements directs et prévoir une augmentation des ressources disponibles pour les améliorations structurelles afin de réduire les coûts de construction dans les exploitations agricoles. Ces chiffres émanent de la publication d'une étude de l'OFAG sur les moyens nécessaires à termes pour cet outil majeur de la politique agricole. | OFAG et cantons | 2026 à 2029 | Chambres fédérales | ** | ** |
| **Réduire les déductions FSPC pour la valorisation des excédents**<br>Intégrer cette réduction dans les décomptes finaux des producteurs pour la récolte 2024, afin d'alléger la pression financière sur les agriculteurs. | FSPC | 2025 | Comité FSPC<br>Swissgranum | * | ** |
| **Augmenter la prime de transformation en fromage**<br>Revaloriser cette prime pour réduire la pression sur la matière grasse dans la production de fromage, notamment face à la concurrence des produits importés (influencée par le franc fort et l'inflation). | OFAG<br>Fromageries | Moyen terme | OFAG<br>Chambres fédérales | ** | ** |
| **Soutenir la formation des jeunes agriculteurs**<br>Encourager les jeunes agriculteurs à entreprendre une formation agricole supérieure en leur offrant une contribution forfaitaire. Cet appui vise à développer leur esprit entrepreneurial et à assurer une relève qualifiée. | Agrijura | Long terme | Comité Agrijura | ** | ** |
| **Créer des réserves fiscales climatiques**<br>Mettre en place des réserves fiscales dédiées pour permettre aux exploitations d'amortir les effets des bonnes et mauvaises années. Cela permettrait de lisser les résultats financiers et de réduire l'impact des variations climatiques sur la rentabilité des exploitations. | OFAG<br>Services cantonaux des contributions | Long terme | Elus fédéraux | *** | - |

## 3. Statistiques de l'agriculture jurassienne

| | Unité | 1999 | 2003 | 2007 | 2012 | 2022 | 2023 | **2024** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| EXPLOITATIONS AGRICOLES | | | | | | | | |
| **Exploitations recensées** | u. | 1'144 | 1'089 | 1'066 | 990 | 907 | 896 | **884** |
| **dont exploitations PER** | | 1097 | 1006 | 968 | 878 | 705 | 694 | **679** |
| **dont exploitations BIO** | u. | 47 | 83 | 98 | 112 | 202 | 202 | **205** |
| **Communautés d'exploitations** | u. | | 45 | 52 | 50 | 37 | 37 | **38** |
| **SAU totale (sans pâturages communaux)** | Ha | 39'301 | 40'141 | 40'289 | 40'163 | 40'330 | 40'245 | **40'630** |
| **Emplois** | u. | 3578 | 3530 | 3049 | 3028 | 2791 | 2773 | **n.d.** |
| **Dont emplois à plein temps** | % | 58.0 | 58.2 | 57.2 | 53.9 | 53.0 | 52.9 | **n.d.** |
| PRODUCTION VEGETALE | | | | | | | | |
| **Prairies (toutes catégories)** | Ha | 17'580 | 19'058 | 19'606 | 19'036 | 19'444 | 19'400 | **19'519** |
| **Pâturages (sans communaux)** | Ha | 8'290 | 9'220 | 9'555 | 9'615 | 9'542 | 9'435 | **9'600** |
| **Pâturages d'estivage** | Ha | | | 5'791 | 5'791 | 5'791 | 5'791 | **5'791** |
| **Céréales panifiables** | Ha | 4'400 | 3'690 | 2'651 | 3'124 | 3'632 | 3'607 | **3'609** |
| **Céréales fourragères** | Ha | 4'330 | 3'900 | 3'788 | 2'901 | 2'223 | 2'106 | **1'937** |
| **Maïs-grain** | Ha | 313 | 379 | 208 | 119 | 230 | 216 | **228** |
| **Maïs d'ensilage et maïs vert** | Ha | 2'132 | 2'158 | 2'391 | 2'440 | 2'178 | 2'164 | **2'259** |
| **Oléagineux** | Ha | 890 | 890 | 972 | 979 | 1'140 | 1'378 | **1'336** |
| **Pois protéagineux / Féverole** | Ha | 105 | 198 | 168 | 134 | 468 | 203 | **182** |
| **Pommes de terre** | Ha | 109 | 79 | 56 | 43 | 36 | 41 | **38** |
| **Betteraves sucrières** | Ha | 334 | 291 | 339 | 338 | 525 | 575 | **641** |
| **Betteraves fourragères** | Ha | 145 | 111 | 75 | 46 | 21 | 19 | **25** |
| **Tabac** | Ha | 35 | 50 | 40 | 41 | 33 | 37 | **35** |
| **Surfaces à litière, haies et bosquets** | Ha | 252 | 262 | 280 | 346 | 484 | 507 | **517** |
| PRODUCTION ANIMALE | | | | | | | | |
| **Bovins totaux** | u. | 55'715 | 57'261 | 58'745 | 58'578 | 57'371 | 58'304 | **59'117** |
| **Vaches** | u. | 20'215 | 21'439 | 22'770 | 23'085 | 22'700 | 22'894 | **22'894** |
| **Vaches laitières** | u. | | 15'588 | 15'610 | 15'912 | 14'588 | 14'588 | **14'186** |
| **Autres vaches dont allaitantes** | u. | | | 6'282 | 7'173 | 8'112 | 8'306 | **8'707** |
| **Génisses et taureaux de + 1 an (dès 2009 : y. c. engraissement)** | u. | 13'572 | 13'622 | 13'542 | 16'270 | 14'689 | 15'438 | **16'213** |
| **Génisses et taureaux de - 1 an (dès 2009 : y. c. engraissement)** | u. | 9'540 | 8'741 | 8'517 | 19'223 | 19'981 | **19'971** | **20'010** |

Données : ECR et OFS

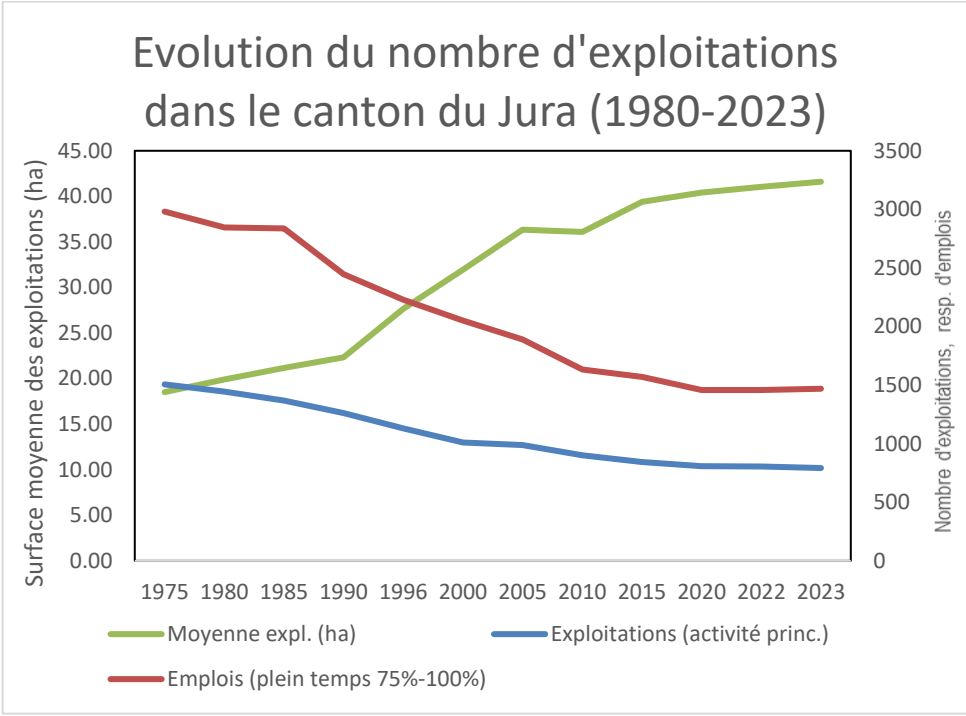


**Source: OFS**

Le nombre d'exploitations agricoles dans le Jura a diminué de 12 unités en 2024 pour s'établir à 884 exploitations. L'évolution structurelle reste cependant stable par rapport au reste de la Suisse. Entre 2013 et 2023, le Jura a perdu 8% des exploitations agricoles, contre 14% au niveau suisse. Le Jura reste l'un des cantons avec la plus grande surface par exploitation.

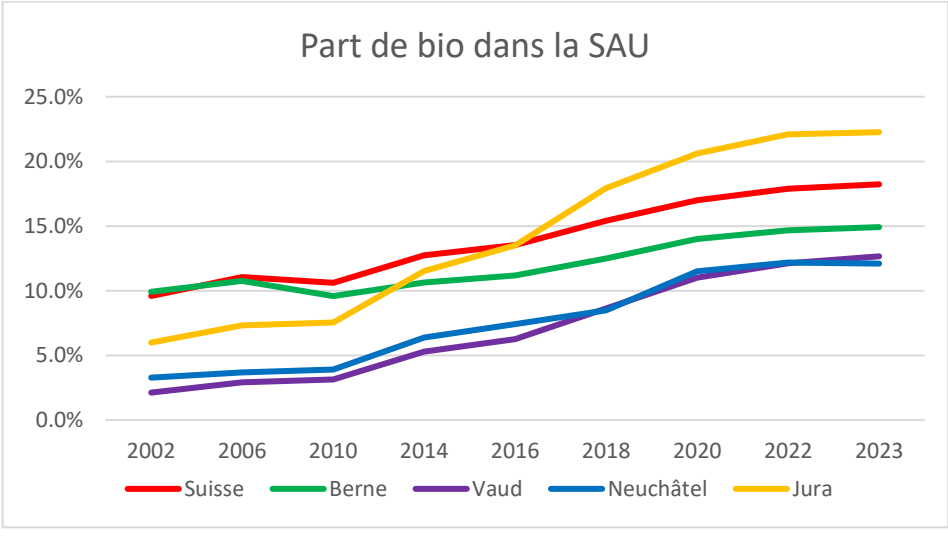


**Source : OFS**

Le bio poursuit son essor avec plus de 22% des exploitations jurassiennes. La surface bio représente aussi plus de 22% de la SAU du canton, ce qui fait que le Jura est le canton romand avec la plus forte part de surface cultivée selon le mode biologique.

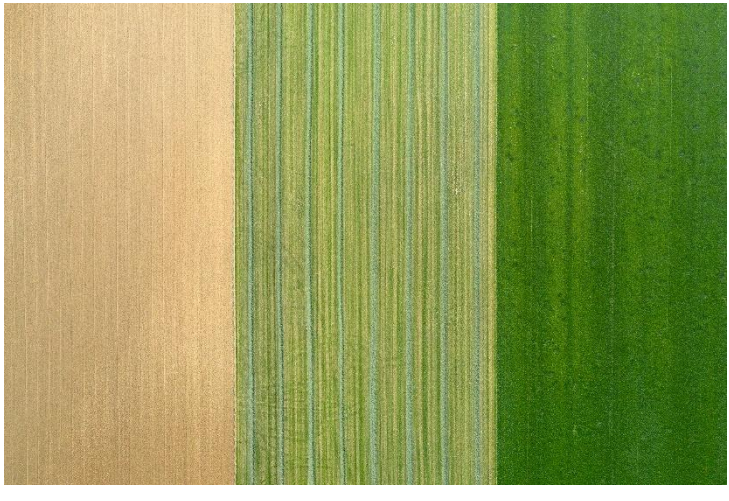

## 4. Météo et récoltes

(Source : rapport de la station phytosanitaire 2024)

La température moyenne de l'année 2024 est supérieure de 1.2ºC à la valeur de référence (moyenne 1991-2020). Elle a été très pluvieuse, avec 50 jours de pluie de plus que la moyenne et surtout une somme de précipitations supérieure de 120 mm à la moyenne. Ce sont les mois de mars à mai ainsi que septembre et octobre qui ont été les plus arrosés, avec un record de 139 mm pour mai. Les mois de février, août et novembre ont été plus sec que la norme, le déficit le plus important a été observé en août (- 64 mm). 2024 a été marqué par un grand déficit de luminosité, avec seulement 1474 heures d'ensoleillement comparé à la norme qui est de 2055 heures.

L'hiver 2023-2024 a été plutôt doux. Les températures moyennes des mois de février et mars sont supérieures à la moyenne. Les températures les plus basses ont été observées à mi-janvier avec des gels relativement marqués (-12 °C le 14.01.2024).

Le printemps a été très humide (150% de la norme au niveau des précipitations) et dans la norme au niveau des températures. La végétation était toujours très avancée au niveau des stades phénologiques, ceci est dû à l'avance qu'elle avait prise au mois de février. Les dernières nuits avec des températures inférieurs à 0oC ont été enregistrées entre le 22 et le 24 avril.

L'été a quant à lui été plutôt sec, surtout le mois d'août. La température moyenne a dépassé la norme de 2°C durant le même mois. Il y a également eu quelques phénomènes orageux durant le mois d'août.

L'automne a commencé par un mois de septembre humide et ceci jusqu'au 20 octobre. Il était très compliqué de trouver des créneaux pour les semis. Le beau temps est revenu lors de la première moitié du mois de novembre. Le 15 novembre a été marqué par le premier jour de gel à la station météorologique de Fahy. Il y a également eu un épisode de neige jusqu'en plaine à la fin du mois de novembre.

Graphique : **observations météorologiques à Fahy en 2024**

Légende : - histogrammes: pluviométrie en mm (échelle de gauche)
- lignes brisées: températures minimum, moyenne, maximum en °C (échelle de droite)

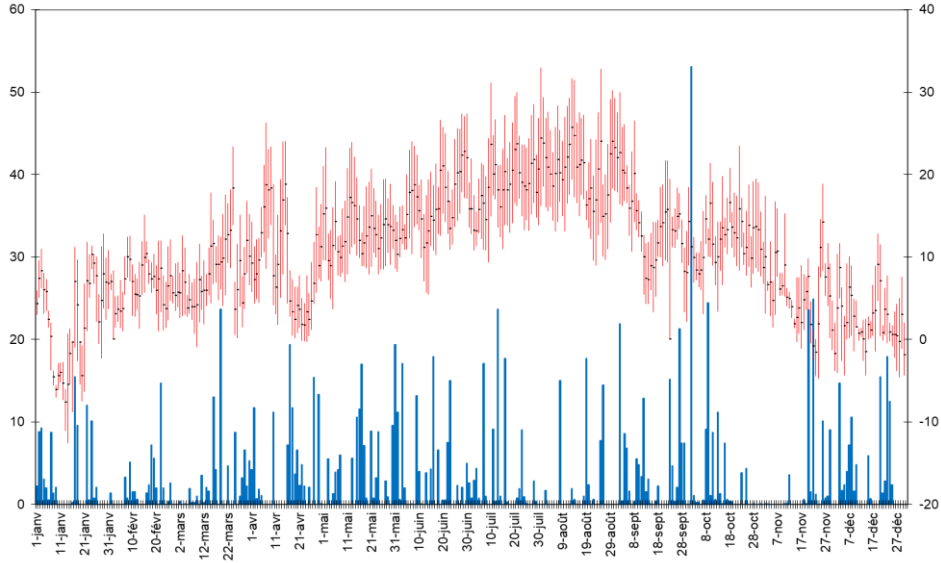


## *5. Economie végétale*

### 5.1 Fourrages

La reprise de végétation était précoce en 2024. Les conditions ont permis de faire un déprimage sur les pâturages proches des exploitations en plaine. Par la suite le retour des précipitations a fortement perturbé la mise à l'herbe des troupeaux. Le bétail a fait passablement de dégâts aux pâtures jusqu'à la mi-juillet.

Les premières coupes d'ensilage se sont déroulées début avril. Les récoltes de foins ont été fortement péjoré par les conditions météorologiques. Les exploitations sans système de séchoir ont dû attendre fin juin mi-juillet pour faner. Les volumes sont au rendez-vous mais la qualité n'est pas là. Ceci est principalement dû à une récolte tardive, au manque d'ensoleillement et au surplus d'eau.

Les herbages ont subi un coup d'arrêt à la mi-août avec le retour de périodes chaudes et d'un déficit hydrique. En zone de montagne, les regains se sont faits tardivement. Dans la majorité des exploitations, il y a suffisamment de fourrage mais avec de faibles valeurs fourragères. Dans certains secteurs, la forte présence de campagnols fait craindre pour le printemps prochain.

Les maïs se sont semés sur une très longue période, allant de mi-avril à mi-juin. Cette année, il n'y a pas eu de problème de fécondité des épis. Par contre, certaines parcelles ont fortement souffert du travail dans des conditions trop humides, ce qui a très fortement pénalisé le rendement. Les récoltes se sont déroulées de mi-septembre à fin octobre. Plusieurs parcelles ont souffert des coups de vent durant le mois d'octobre. Ces derniers ont entraîné des dégâts de verse important suivant les secteurs.

## 5.2 Céréales

**Céréales fourragères** : Les surfaces dévolues aux céréales fourragères s'érodent d'année en année, moins 157 hectares cette année comparé à 2023. L'orge reste la principale céréale fourragère. Le prix payé aux producteurs est le principal problème de cette filière. Les quantités réceptionnées par les centres collecteurs (tous ne fournissent pas leurs données) ont baissées de 977 tonnes et ce malgré un déclassement d'une partie du blé panifiable. Ces chiffres reflètent les aléas de l'année.

Les récoltes d'orges se sont déroulées plus tard que les années précédentes, les conditions d'humidité du sol ont posé des problèmes dans certaines parcelles. Les rendements peuvent être qualifiés de faibles avec des poids à l'hectolitre bas.

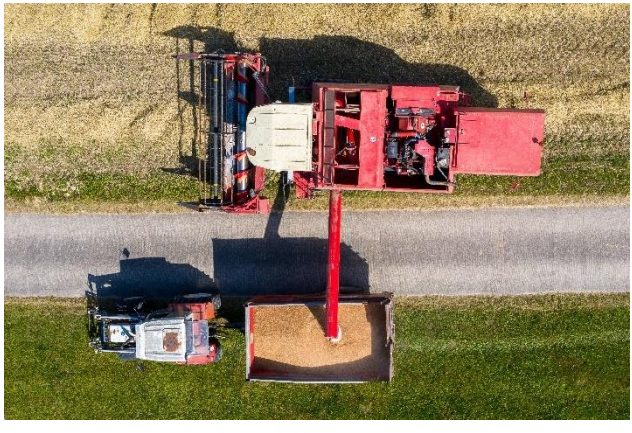

Les centres collecteurs annoncent 2'200 to de blé fourrager. Ce chiffre comprend également tous les lots de blé

panifiable déclassé pour des raisons de poids spécifiques trop bas, de mycotoxines et de germination.

**Céréales panifiables** : Les implantations à l'automne 2023 ont été perturbées par les précipitations qui sont intervenues dès le 18 octobre 2023. Pour les parcelles derrière betteraves, il y eu des semis dans la deuxième partie du mois de décembre. Malgré des semis parfois compliqués, les cultures ont bien passé l'hiver. Les conditions météorologiques du printemps ont entravé les interventions de désherbage mécanique. Les précipitations incessantes ont favorisé la septoriose. Certaines parcelles ont subi des attaques de fusariose, plus au moins importantes selon les secteurs et les variétés. Il est bon de rappeler que la rotation, le travail du sol et le choix variétal sont les principaux leviers agronomiques afin d'éviter des pertes économiques qui peuvent s'avérer importantes.

Du point de vue qualitatif, les pluies incessantes ont eu un gros impact sur les poids spécifiques. Les rendements qui n'ont jamais été si faibles depuis 25 ans et ceci indépendamment du mode de production (avec ou sans fongicide). Le manque de luminosité peut également expliquer ce décrochage. A la station météo de Fahy, il y a un déficit de 236.5 heures d'ensoleillement entre début janvier et fin juillet.

Les centres collecteurs jurassiens ayant répondu au questionnaire ont annoncé 9'460 tonnes réceptionnées, ce chiffre est inférieur de 5'200 to comparé à l'année dernière. Au géoréférencement du printemps 2024, les exploitants jurassiens ont déclaré une surface de 3'609 ha dévolue aux cultures panifiables, ce chiffre est stable.

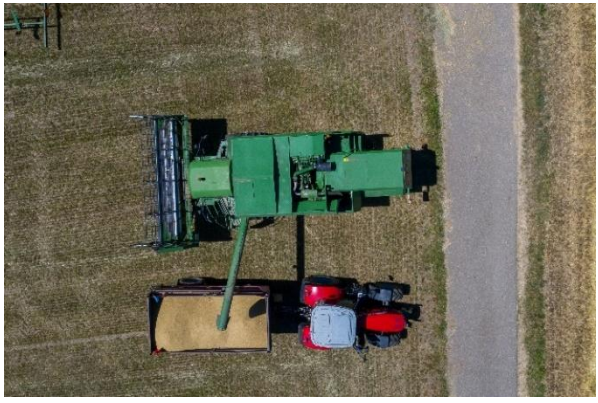

## 5.3 Oléagineux

La campagne des colzas s'annonçait sous les meilleurs hospices au printemps 2024. En effet, la pression des ravageurs avait été très faible à l'automne 2023 et la présence du gros charançon de la tige presque inexistante. C'était sans compter un vol de méligèthe rarement vu de par son intensité et sa durée. L'oléagineux le plus présent sur le territoire jurassien est la seule culture qui n'a pas été pénalisé par les conditions climatiques de l'année. Les rendements peuvent être qualifiés de bons. Du point de vu des surfaces dédiés aux cultures oléagineuses, on observe une baisse de 40 ha. Quant aux réceptions, « l'or noir» représente 90% du tonnage.

Les parcelles de tournesol ont quant à elles étés pénalisées par la météo du printemps (implantation compliqué, tardive) et les conditions humides de l'automne (récolte tardive, taux humidité important, pourriture sur pieds…). Les centres collecteurs annoncent une diminution de 25% des quantités réceptionnées.

## 5.4 Protéagineux

Sur les quatre dernières années, la surface de féverole et pois protéagineux a chutée de 59%. Durant l'année écoulée, les producteurs jurassiens avaient annoncé 182 ha liés à ces cultures au recensement fédérale. Aujourd'hui, la féverole occupe la plus grande partie des surfaces protéagineuses. Il est très difficile de parler de rendement du fait que certains acteurs des réceptions ne veulent transmettre leurs volumes.
Il est clair qu'une année comme nous avons eu en 2024 est très dommageable pour les cultures de pois protéagineux.

## 5.5 Betteraves

Pour la betterave, malgré un semis généralement retardé, les cultures se sont bien développées. Fait marquant, une première production de betteraves sucrières fut initiée dans les Franches-Montagnes. La présence de charançons et les difficultés de désherbage avec l'humidité dans les cultures biologiques ont posé de sérieux problèmes aux cultivateurs. Si les rendements en betteraves ne sont pas tout à fait dans la norme, les concentrations en sucre sont particulièrement décevantes. Le stress sur les cultures et le manque de soleil sont pointés du doigt.

| Gare de chargement | | Betteraves t | Surface ha | Rendement t/ha | Sucre % | Tare tot. % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Jura** | 2024 | n.d. | 637 | n.d. | n.d. | n.d. |
| | 2023 | 32'550 | 566 | 58 | 17.2 | 8.0 |
| | 2022 | 40'310 | 525 | 77 | 16 | 10.5 |
| | 2021 | 31'644 | 550 | 57 | 17.4 | 9.0 |
| | 2020 | 32'428 | 572 | 57 | 17.8 | 10.0 |
| | 2019 | 34'634 | 482 | 71 | 17.2 | 10.7 |
| | 2018 | 26'792 | 492 | 54 | 19.8 | 7.7 |
| | 2017 | 34'574 | 466 | 74 | 18.9 | 8.6 |
| | 2016 | 19'040 | 340 | 56 | 18.6 | 7.0 |
| | 2015 | 19'657 | 338 | 58 | 18.7 | 4.1 |
| | 2014 | 29'421 | 365 | 81 | 17.7 | 9.9 |
| **Suisse** | 2024 | 1'369'395 | 18'061 | 75 | 15.1 | 8.8 |
| | 2023 | 1'171'500 | 16'420 | 71 | 15.7 | 9.5 |
| | 2022 | 1'354'300 | 15'868 | 85 | 15.5 | 8.3 |
| | 2021 | 1'103'481 | 16'433 | 67 | 16.8 | 7.0 |
| | 2020 | 1'305'839 | 17'902 | 73 | 16.4 | 9.0 |
| | 2019 | 1'451'610 | 17'779 | 82 | 16.4 | 8.3 |
| | 2018 | 1'261'640 | 18'933 | 67 | 17.9 | 6.6 |
| | 2017 | 1'545'112 | 19'628 | 78 | 17.9 | 6.6 |
| | 2016 | 1'278'557 | 19'885 | 64 | 17.5 | 7.6 |
| | 2015 | 1'357'786 | 20'243 | 67 | 18.9 | 5.0 |
| | 2014 | 1'926'496 | 21'311 | 90 | 17.6 | 7.3 |
| **BIO JU** | 2024 | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. |
| | 2023 | 2'927 | 54 | 54 | 15.6 | n.d. |
| | 2022 | 2'063 | 46 | 45 | 14.8 | n.d. |
| | 2021 | 1'250 | 53 | 23 | 16.7 | n.d. |
| | 2020 | 1'087 | 64 | 17 | 16.4 | n.d. |
| | 2019 | 1'412 | 41 | 34 | 17.5 | 15.8 |
| | 2018 | 791 | 27 | 29 | 19.7 | 7.6 |

*Source : Sucre Suisse SA*

Les surfaces de betteraves sucrières ont augmenté de 75 hectares en 2024 par rapport à 2023, pour s'établir à 641 ha. Le nombre de betteraviers a aussi augmenté et s'élève désormais à 113 cultivateurs en 2024 contre 96 en 2023. Le quota de sucre dans le canton du Jura avoisine les 8'150 tonnes pour l'année 2024. Les conditions d'arrachages ont été particulièrement difficiles en début de campagne en raison de l'année humide, augmentant aussi fortement la tare totale. Les rendements sont très hétérogènes. Les statistiques des livraisons définitives ne sont néanmoins pas encore disponibles à l'heure d'écrire le présent rapport, la commission des recours n'ayant pas encore clôturé les dossiers. En 2023, 5'077 tonnes de sucre ont été produites dans le canton, avec un rendement moyen de 8,9 tonnes de sucre pour 58 t. de betteraves par hectare. Le taux de sucre moyen s'élevait à 17,6% et la tare totale s'élevait à 8%

## *Point de vue*

**Céline Turberg,**
Dicastère Productions végétales

**Préserver les terres cultivables**

Au printemps dernier, le Conseil national et le Conseil des Etats retirent l'obligation des 3,5% de surfaces dédiées à la biodiversité sur les terres ouvertes. Les Chambres fédérales ont enfin ouvert les yeux sur notre sécurité alimentaire en Suisse. Nous importons déjà plus de 50% de notre alimentation et voulons perdre encore plus de terres cultivables ? Non. Les surfaces dédiées à la biodiversité doivent être améliorées qualitativement, c'est grâce à cela que nous verrons la différence. Nous ne sommes pas les seuls responsables de la perte de la biodiversité, tout le monde doit mettre la main à la pâte.
Nous sommes toutes et tous contents de cette décision. Les efforts ont porté leurs fruits. Nous devons continuer à faire entendre notre profession et montrer à toutes et à chacun, qu'elles sont les enjeux et l'importance de notre métier pour l'avenir.

## 6.1 Production laitière

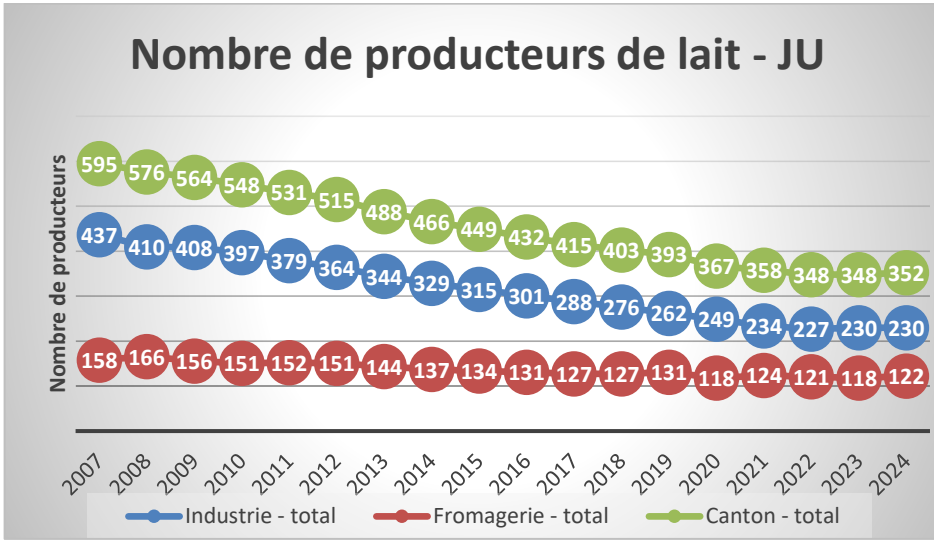


Source : MIBA

Le nombre de fermes laitières est resté stable à 352 unités en 2024. 4 exploitations ont commencé la production de lait de fromagerie. 230 exploitations produisent du lait d'industrie (102 en Ajoie, 32 FM et 96 VD) et 122 du lait de fromagerie (41 en Ajoie, 69 FM, 12 VD).

La quantité de lait totale produite dans le canton continue sa hausse par rapport à 2023 (+0.5 millions de kg de lait). Cependant, cette augmentation concerne plutôt le lait de d'industrie, dont la production a augmenté de 0.3 millions de kg. La production de lait d'industrie reste ainsi au-dessus des 62 mios de kg (62'363 t), dans la moyenne des années 2020 à 2023. Le volume de lait de fromagerie, malgré une baisse légère en 2023, a lui progressé de 8.7% en treize ans à plus de 29.3 mios de kg, avec par exemple une augmentation de 26% (+3.3 millions de kg) en treize ans aux Franches-Montagnes.

La moyenne par producteur est stable à 259'908 kg (en hausse à 271'147 kg en lait d'industrie et en baisse à 238'721 kg en lait de fromagerie). Avec 29,12 millions de kg destinés à la transformation en fromage, la part de lait de

fromagerie atteint 31.8% du lait produit dans le canton comme en 2023. Deux hypothèses expliquent peut-être ces chiffres. Le tassement de 2023 en lait de fromagerie avait fait suite aux restrictions de production dans certains canaux, après une année 2022 où les producteurs notamment de Tête de Moine furent pousser à produire « tout ce qu'il pouvait ». Fin 2024, le retour à une production plus importante était souhaité. Mais la langue bleue et le mauvais fourrage ont sûrement mis à mal ces volontés. De plus, la différence de valeur ajoutée s'étant amoindrie entre les canaux fromagers et d'industrie, l'attrait pour le lait d'industrie n'a pas faibli en 2024. Fait unique depuis 20 ans, le nombre de producteurs de lait d'industrie reste stable sur les 3 dernières années.

| | **2007** | **2012** | **2015** | **2020** | **2023** | **2024** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Total producteurs | 595 | 515 | 450 | 367 | 348 | 352 |
| Quantités livrées globales (t) | 90'827 | 93'581 | 94'812 | 90'727 | 91'041 | 91'487 |
| Dont lait de fromagerie (t) | 26'486 | 26'437 | 25'503 | 26'720 | 29'010 | 29'123 |
| Quantités Ø par prod. (kg) | 152'651 | 81'711 | 210'694 | 247'214 | 261'614 | 259'908 |

Au niveau suisse, en 2024 les quantités produites étaient en hausse de 0.2% par rapport à 2023 à hauteur de 3.07 mia de kg, selon les chiffres cumulés à fin novembre. L'effectif de vaches laitières se situait en décembre 2024 à 524'049 têtes contre quelque 568'000 têtes à fin 2016. Les gains de productivité expliquent en partie cette diminution. Mais comme la perte d'exploitations laitières au niveau national, elle est aussi symptomatique du manque de rentabilité dans ce secteur. L'augmentation relative moyenne des prix ces dernières années ne couvrent que partiellement l'augmentation des coûts de production. Cela ne peut rester sans conséquences sur les volumes à termes. L'augmentation du prix de 2022 n'a pas compensé l'augmentation des coûts de 2023.

Pour le lait bio, la production annuelle 2024 s'est élevée à 12'795 tonnes dans le Jura, soit 13.9% de la production jurassienne. Ces chiffres sont stables par rapport à 2023. Au niveau suisse, la production cumulée de lait bio de janvier à octobre 2024 s'est élevée à 230 333 tonnes. Elle était ainsi supérieure de 500 tonnes (+0,2 %) à celle de la même période en 2023 et inférieure de 5922 tonnes (–2,5 %) à celle de la même période en 2022. Depuis le début de l'année, 208'950

tonnes de lait bio ont été transformées en produits laitiers bio, en légère baisse (-0.9%) par rapport à 2023. Le prix obtenu pour le lait bio chez mooh atteint 89.8 ct en moyenne sur 12 mois (PSL, novembre 2024). Pour le lait transformé en fromage, les prix relevés par PSL pour la Tête de Moine AOP s'élevaient en novembre 2024 à 84.7 ct par kg en moyenne sur 12 mois et à 92.3 ct pour le Gruyère AOP.

Le prix du lait PER en lait d'industrie dans la région fait lui office d'un suivi au sein de la région par Agrijura, via des données effectives de paies du lait au sein du rayon mooh. Le prix mensuel et la moyenne glissante sur les 12 derniers mois sont intégrés ci-dessous. Le prix du lait moyen s'est stabilisé avant de repartir à la baisse en 2023. En 2024, les prix sont de quelques centimes plus bas que les mêmes mois de 2023. La fragilité des transformateurs en fin d'année 2024 inquiètent Agrijura, qui ne comprend pas que les producteurs doivent à nouveau payer les erreurs stratégiques des dirigeants de ces entreprises. La flambée des prix du beurre internationale doit rapidement permettre de dégager le beurre suisse et stopper la pression sur les producteurs.

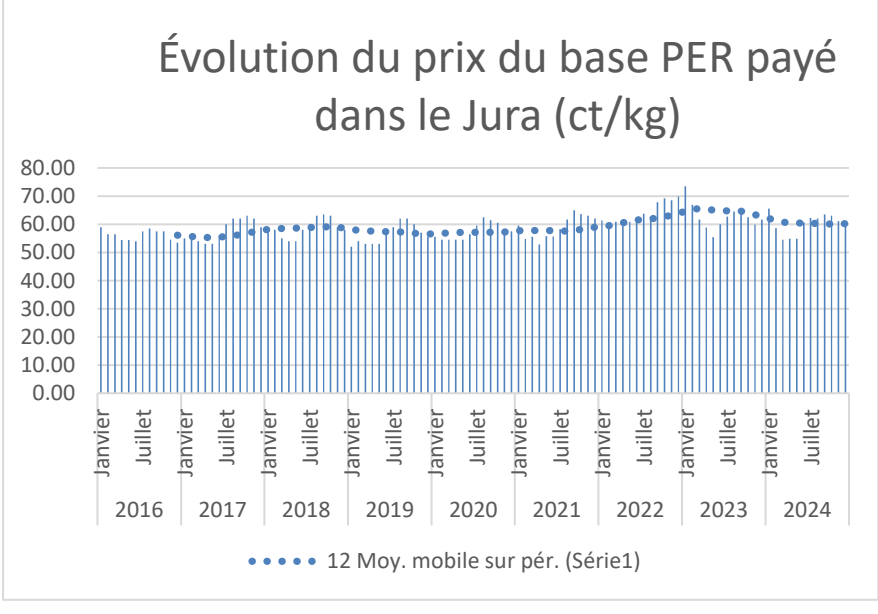

## 6.3 Marchés publics de bétail bovin

Les apports ont baissé fortement à 3152 bovins commercialisés (-665 par rapport à 2023), soit en moyenne 90 têtes par marché. Le niveau des prix de la viande bovine est lui en légère hausse pour atteindre chez les vaches les prix record de 2022. Le système d'importation en vigueur mais aussi grâce à la demande soutenue pour la viande indigène ont permis des surenchères par rapport à la tabelle Proviande totalisant 584'000 fr. (*poids vif net moyen * n. de bêtes * surenchère moyenne*). A relever que les surenchères réalisées ont varié sensiblement sur l'année. Hautes en début d'année, elles ont chuté en avril.

| | | JB | MA | MT | OB | RG | RV | VK | Ø |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Prix moyen** | 2012 | 5.49 | 3.07 | 4.56 | 4.49 | 4.30 | 3.01 | 2.66 | 3.58 |
| | 2013 | 5.52 | 3.26 | 4.63 | 4.58 | 4.46 | 3.16 | 2.87 | 3.74 |
| | 2014 | 5.39 | 3.70 | 4.72 | 4.70 | 4.46 | 3.50 | 3.21 | 3.92 |
| | 2015 | 5.67 | 3.95 | 5.00 | 4.99 | 4.87 | 3.71 | 3.40 | 4.17 |
| | 2016 | 5.86 | 3.65 | 4.99 | 5.14 | 4.92 | 3.70 | 3.37 | 4.18 |
| | 2017 | 6.28 | 3.84 | 5.22 | 5.29 | 5.11 | 4.07 | 3.75 | 4.57 |
| | 2018 | 6.03 | 3.74 | 4.90 | 4.92 | 4.73 | 3.79 | 3.48 | 4.22 |
| | 2019 | 5.83 | 3.99 | 5.19 | 5.23 | 4.93 | 3.91 | 3.69 | 4.38 |
| | 2020 | 6.26 | 5.00 | 5.60 | 5.60 | 5.40 | 4.47 | 4.13 | 4.83 |
| | 2021 | 6.71 | 4.85 | 5.93 | 5.92 | 5.67 | 4.59 | 4.24 | 5.12 |
| | 2022 | 6.61 | 4.90 | 5.84 | 6.08 | 5.74 | 4.63 | 4.40 | 5.18 |
| | 2023 | 6.39 | 4.28 | 5.60 | 5.78 | 5.41 | 4.50 | 4.20 | 4.91 |
| | **2024** | 6.30 | 4.35 | 5.84 | 5.95 | 5.45 | 4.64 | 4.41 | 4.99 |
| **Enchère moyenne** | 2012 | 0.19 | 0.17 | 0.04 | 0.02 | 0.04 | 0.12 | 0.24 | 0.17 |
| | 2013 | 0.23 | 0.10 | 0.07 | 0.06 | 0.12 | 0.16 | 0.23 | 0.19 |
| | 2014 | 0.23 | 0.18 | 0.09 | 0.13 | 0.15 | 0.18 | 0.27 | 0.22 |
| | 2015 | 0.30 | 0.33 | 0.12 | 0.21 | 0.20 | 0.24 | 0.36 | 0.29 |
| | 2016 | 0.42 | 0.30 | 0.17 | 0.17 | 0.26 | 0.26 | 0.39 | 0.34 |
| | 2017 | 0.51 | 0.36 | 0.11 | 0.10 | 0.20 | 0.34 | 0.43 | 0.35 |
| | 2018 | 0.37 | 0.33 | 0.07 | 0.06 | 0.12 | 0.30 | 0.30 | 0.23 |
| | 2019 | 0.38 | 0.31 | 0.07 | 0.02 | 0.14 | 0.32 | 0.40 | 0.30 |
| | 2020 | 1.00 | 0.35 | 0.29 | 0.29 | 0.31 | 0.48 | 0.52 | 0.51 |
| | 2021 | 0.57 | 0.65 | 0.31 | 0.21 | 0.27 | 0.37 | 0.41 | 0.37 |
| | 2022 | 0.48 | 0.15 | 0.21 | 0.11 | 0.24 | 0.36 | 0.39 | 0.33 |
| | 2023 | 0.19 | 0.05 | 0.14 | 0.07 | 0.15 | 0.25 | 0.32 | 0.23 |
| | **2024** | 0.23 | 0.00 | 0.28 | 0.11 | 0.22 | 0.36 | 0.44 | 0.34 |
| **Nombre de bovins** | 2012 | 508 | 21 | 314 | 246 | 578 | 184 | 1957 | 3808 |
| | 2013 | 558 | 27 | 302 | 229 | 636 | 163 | 2089 | 4004 |
| | 2014 | 454 | 22 | 251 | 255 | 680 | 164 | 1921 | 3747 |
| | 2015 | 464 | 23 | 283 | 285 | 654 | 151 | 2013 | 3873 |
| | 2016 | 515 | 15 | 277 | 313 | 605 | 195 | 2144 | 4064 |
| | 2017 | 569 | 18 | 305 | 416 | 661 | 173 | 2126 | 4268 |
| | 2018 | 454 | 9 | 227 | 475 | 698 | 131 | 2174 | 4168 |
| | 2019 | 496 | 8 | 200 | 453 | 728 | 166 | 2269 | 4320 |
| | 2020 | 430 | 1 | 110 | 446 | 588 | 127 | 1917 | 3619 |
| | 2021 | 480 | 2 | 184 | 509 | 663 | 146 | 1840 | 3824 |
| | 2022 | 425 | 1 | 166 | 506 | 677 | 156 | 1900 | 3831 |
| | 2023 | 374 | 2 | 119 | 528 | 707 | 151 | 1936 | 3817 |
| | **2024** | 352 | 1 | 96 | 321 | 468 | 159 | 1755 | 3152 |

Les marchés ont connu une situation atypique en 2024. Les aides cantonales jouent non seulement un rôle important pour inciter les producteurs à fréquenter les marchés, mais surtout comme soutien à l'élevage dans son ensemble. Il faut rappeler que les contributions sont différenciées entre les catégories.

*Image : photo d'un instant volé lors d'un marché à Glovelier*

La plus-value des marchés reste la transparence des prix. Cette fonction est vitale afin de ramener une partie plus importante du prix final payé par le consommateur directement au producteur. Les marchés publics et autres systèmes d'enchères ont cette fonction de lutte contre les marges de la chaîne de transformation dignes d'un marché concurrentiel qui dysfonctionne. En 2024, la manne financière cantonale était de l'ordre de 200'000. -. Le Gouvernement jurassien a d'ailleurs baissé drastiquement les montants validés par le Parlement dans le budget en avril. Pour rappel, en décembre 2023, le législatif avait décidé de maintenir près de 350'000.- dans le budget cantonal. Dès cette décision, le nombre d'animaux a fortement baissé. En fin d'année, la langue bleue et ses nombreux séquestres ont fortement touché l'activité, empêchant de nombreux agriculteurs à se déplacer sur les marchés publics.

| Place de marché (nombre de marchés) | Nombre d'animaux écoulés sur l'année | Différence par rapport à l'année précédente |
|---|---|---|
| **Porrentruy** | 1016 | -387 |
| **Glovelier** | 1263 | -118 |
| **Saignelégier (y compris Les Bois)** | 873 | -160 |

La place de marché de Glovelier totalise le plus d'apports mais est en forte baisse en 2024, avec un marché de moins que Porrentruy. La cité bruntrutaine a vu également moins de bêtes être commercialisées en 2024. Les apports sur Saignelégier sont aussi en baisse par rapport à 2023, renforçant la tendance baissière des dernières années.

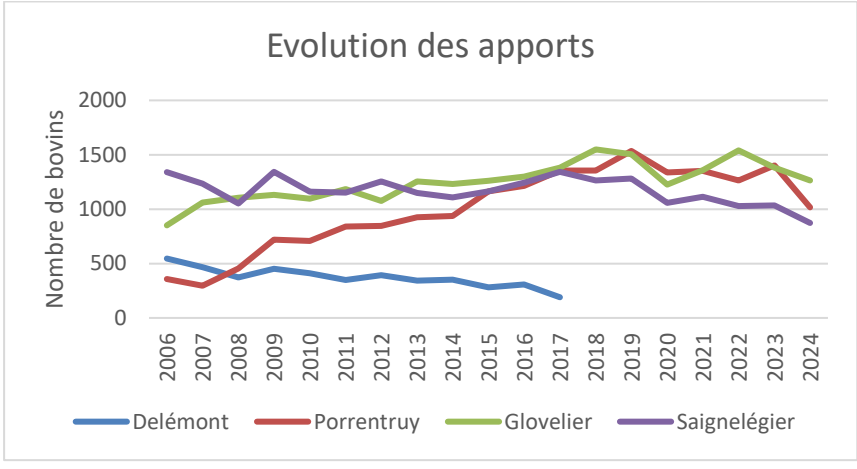


## 6.4 Marchés de moutons

**Statistique 2024 des marchés de moutons**

| Catégorie | Nombre | PV brut moyen | Déduction moyenne | PV net moyen | Prix moyen |
|---|---|---|---|---|---|
| | | Kg | Kg | kg | Fr./kg PV net |
| **Agneaux LA < 43 kg** | 83 | 42.62 | 3.08 | 39.53 | 6.94 |
| **Moutons 2 pelles SM2** | 1 | 44.00 | 6.00 | 38.00 | 3.15 |
| **Moutons 4 à 8 pelles SM4** | 30 | 66.85 | 6.18 | 60.68 | 3.45 |
| **Agneaux pâturages WP** | 47 | 34.05 | 2.47 | 31.58 | 5.73 |
| **TOTAL** | **161** | | | | |

## 6.5 Elevage chevalin

Baromètre du marché, la liste des chevaux a vu 51 sujets transités et 34 être vendus par ce biais. Le prix moyen est en légère baisse par rapport à l'année précédente (9'692 CHF). 56% des chevaux vendus sont restés en Suisse, 21% partirent en France, 14% en Italie, 7% en Belgique et 2.5% en Allemagne (1 cheval sur les 43 notifiés). Les clients ont acquis leur cheval principalement pour pratiquer l'attelage et/ou l'équitation. Le léger ralentissement sur le marché des chevaux FM de loisirs s'est ressenti. En 2024, la tente des chevaux à vendre fut remise en œuvre par la FJEC au Marché-Concours. En effet, de nombreux chevaux restait disponible sur le marché. Les inscriptions nombreuses en fin d'année lors des achats organisés par l'armée suisse sont aussi un signe, en plus du retour des éleveurs.

*Image : Photo du Marché-Concours 2024, l'intérieur de la parade du dimanche matin*

# 7 Structure et projets AgriJura

## 7.1 Comité

Au cours de ses dix séances, le comité s'est penché sur différents sujets, notamment :

- Les problèmes de liquidités et de rentabilité dans le monde agricole
- Les ordonnances d'application de la PA22+
- La révision prévue de la LDFR
- Les finances cantonales
- Le crédit cadre agricole pour 2026 à 2029
- Les évolutions concernant les Grands prédateurs
- Le budget 2025 de la Confédération
- La langue bleue
- L'assainissement du piétin et l'éradication de la BVD
- Les révoltes agricoles
- L'initiative sur la biodiversité et sa campagne
- Les recours contre le Psc PRE cantonal
- Les problèmes transfrontaliers
- La préparation des 50 ans d'Agrijura
- Les dépannages agricoles par Terrentraide
- Le Projet de bâtiment à Glovelier
- Le fonctionnement interne d'Agrijura

Fin 2024, AgriJura comptait 845 membres.

## 7.2 Animation rurale et sociétés régionales

Le tournus des activités des sections a suivi son cours, malgré le report des portes ouvertes à la ferme d'une année.

| | Portes ouvertes | Rien | Ecoliers (organisation APJ) | Excursion | AG AgriJura (tournus différent) |
|---|---|---|---|---|---|
| 2022 | CDD | FM | Ajoie | VD | FM |
| 2023 | VD | CDD | - | Ajoie | Ajoie |
| 2024 | - | VD | FM | CDD | VD |

Les rencontres annuelles de fin d'année ont eu lieu entre fin novembre et début décembre dans les 4 sections et ont connu une bonne participation. Ces rencontres sont l'occasion de faire le point sur l'année écoulée, la politique agricole et les projets en cours dans un cadre moins formel que lors de l'assemblée générale.

**Ajoie.** Le comité de la section Ajoie s'est mis au travail en 2024 déjà pour l'organisation des portes ouvertes à la ferme *« Fête des Paysannes et Paysans et 50 ans d'AgriJura ».* Cet événement se tiendra du 6 au 8 juin 2025 sur le site du Mont de Coeuve. La section a débuté les préparatifs pour un événement exceptionnel qui rassemblera les acteurs du monde agricole, les écoliers, les habitants de la région et du canton ainsi que des partenaires locaux.

La section s'est aussi mobilisée contre l'initiative sur la biodiversité, notamment à travers la construction d'une structure apposée à l'entrée de Porrentruy.

**Clos du Doubs.** Lors de ses séances 2024, le comité de la section Clos du Doubs s'est penché notamment sur les thématiques suivantes : langue bleue, chemins agricoles, agrainage de sangliers, parc du Doubs, plantes envahissantes, …
Le comité de la section a aussi organisé la sortie annuelle d'AgriJura. Au programme : visite de l'Agrama à Berne le jeudi 28 novembre dernier.

**Franches-Montagnes.** Activités de la section : en début d'année, lors du début des révoltes agricoles, le comité de la section a placé des banderoles aux abords des magasins de la région avec des slogans qui pointaient les marges de la grande distribution. Au mois de juin, plusieurs membres ont aidé les paysannes lors de la Journée des écoliers à la ferme qui a eu lieu au Cerneux-Lombard.

La section a construit son traditionnel char pour le cortège du Marché Concours avec pour thème un *avant* et *après* en cas de oui à la votation « biodiversité ». Le char représentait les assiettes des Suisses « avant » avec 50 % de produits Suisse et « après » la votation avec seulement 30 %, sous le regard dubitatif d'un agriculteur qui se gratte la tête. En dessous des assiettes, un paysage de la région et un autre avec une route et des camions qui représentait les importations. Une bâche invitait les gens à voter non à la votation sur la biodiversité.

## *Point de vue*

**Jérémy Vermeille,**
Dicastère aménagement du territoire et agriculture biologique

Chaque année notre section se réunit pour monter un char pour le cortège du Marché Concours. Il faut relever que notre char est le seul, hormis ceux des invités d'honneur, qui change de thème chaque année. Le but est de faire passer un message simple et compréhensible car le char passe vite devant le public. Lors des soirées de montage, on doit beaucoup réfléchir comment passer ce message en se mettant dans la peau des spectateurs qui ne sont pas forcément tous du milieu agricole. En 2023 nous avons mis en avant la problématique du loup. L'année dernière, le char invitait les spectateurs à refuser l'initiative biodiversité. Nous avions représenté des assiettes avec la proportion d'aliment suisse et importé avec un avant et un après si l'initiative était appliquée. En dessous, un joli paysage des Franches-Montagnes pour le « avant ». Pour le « après », un paysage béton avec des nouvelles routes et des camions afin de montrer les importations supplémentaires qu'auraient nécessité les exigences de l'initiative. Des pommes et des chips ont été distribuées au public. Ce char, ainsi que les campagnes contre les initiatives, les vidéos sur les réseaux, les articles dans les journaux, les portes ouvertes à la ferme, tous cela permet de maintenir voire augmenter le soutien de la population afin de nous soutenir contre des idées extrêmes...

**Vallée de Delémont.** La section de la vallée de Delémont a débuté l'année par l'organisation de l'assemblée générale d'AgriJura à Courfaivre. L'assemblée a été suivie d'un débat sur les révoltes agricoles. Par la suite, la section s'est réunie à plusieurs reprises et a évoqué différents thèmes. Plusieurs membres du comité

ont aussi été très actif du côté de la Foire du Jura, qui s'est déroulée du 18 au 27 octobre dernier.

**Jeunes agriculteurs.** Le groupe des jeunes agriculteurs jurassiens (JAJ) a réuni ses membres en début d'année pour faire le point en vue de la future politique agricole à l'horizon 2030. Le constat des JAJ est le suivant : *Les jeunes agriculteurs jurassiens proposent de revoir totalement la politique agricole actuelle pour revenir sur un système qui place la production alimentaire en priorité. Le système doit être global, de la fourche à la fourchette, et contenir des mesures pour éviter le gaspillage alimentaire*.

## *Point de vue*

**Felicien Oeuvray,**

Représentant des JAJ au comité d'AgriJura

**Révoltes agricoles**

En 2024, les révoltes agricoles en Suisse sont surtout liées aux prix des produits agricoles, aux conditions de travail des agriculteurs et à la forte pression sur les exploitations familiales. Les agriculteurs suisses suivent le mouvement de leurs homologues européens pour exprimer leur mécontentement lié à la baisse des prix des produits agricoles qui ne couvrent plus les coûts de production. Parallèlement, les contrôles dans les exploitations sont de plus en plus nombreux et les normes de plus en plus strictes.

Une meilleure rémunération de nos produits agricoles et une politique agricole plus favorable et moins bureaucratique sont deux éléments nécessaires à la poursuite des activités professionnelles et à la motivation des jeunes agriculteurs pour les années à venir…

Lors des révoltes agricoles en Suisse romande, les JAJ ont suivi le mouvement « on marche sur la tête » via la création de visuels et autocollants dénonçant principalement les marges des distributeurs, la charge administrative et les prix payés trop faibles aux agriculteurs.

En juin, les JAJ ont organisé une soirée à thème au sujet des cultures spéciales, en collaboration avec l'Agrocentre de Courtételle. Dès la fin de l'été, les JAJ ont été très actifs dans la lutte contre l'initiative biodiversité extrême. Les jeunesses des partis jurassiens ont aussi été invitées par les JAJ à aborder le sujet de la biodiversité sur les exploitations agricoles. Le comité des JAJ s'est aussi intéressé à diverses réformes agricoles via ses représentant à la COJA suisse et romande (comité des jeunes agriculteurs).

**Paysannes Jurassiennes.** L'année 2024 a été marquée par un engagement sans faille de l'association des paysannes jurassiennes en faveur de l'agriculture locale et de ses acteurs. Face à une année agricole particulièrement difficile, rythmée par des mouvements de contestation, nous avons redoublé d'efforts pour valoriser le travail des paysannes et défendre leurs intérêts. Au cœur de nos préoccupations, la défense des intérêts des paysannes et la promotion de l'agriculture locale ont guidé nos initiatives.

#paysannes.jurassiennes
www.agrijura.ch/apj

Lors de notre assemblée générale à Lajoux, la validation du lancement de notre groupe d'apéro cantonal a été votée. Ce projet, fruit d'une demande des paysannes, a généré de nombreuses discussions et échanges constructifs tout au long de l'année lors de table rondes. Ces dernières ont permis de recueillir les attentes des paysannes et de construire un projet qui leur ressemble. Ce projet, dont la concrétisation est prévue pour début 2025, vise à valoriser le savoir-faire des paysannes et à promouvoir les produits locaux.

Parallèlement à ces actions, nous avons participé à de nombreux événements, tels que la Porte ouverte des 3C à Mettembert et la Foire du Jura. Lors de cette dernière, les paysannes jurassiennes ont tenu le stand d'AgriJura le jeudi soir, mettant à l'honneur les légumes et les recettes traditionnelles. La distribution de plus de 70 litres de soupe, préparée selon une recette du livre "Les vieilles recettes de chez nous", a été un véritable succès et a permis de créer du lien avec le public. Cette action s'inscrit pleinement dans notre volonté de promouvoir une alimentation saine et locale, tout en valorisant le patrimoine culinaire jurassien. Par ailleurs, nous avons poursuivi les traditionnelles journées du lait à la pause, une occasion de sensibiliser le public à l'importance de consommer des produits laitiers locaux. Nous sommes également restées actives sur les réseaux sociaux pour promouvoir les paysannes jurassiennes et partager nos actualités.

Le 11 juin, nous avons organisé une journée des écoliers à la ferme des Cerneux Lombard, une expérience inoubliable pour plus de 70 enfants, grâce à l'investissement sans faille d'une quinzaine de bénévoles passionnés. Pour rendre cette journée encore plus enrichissante, le comité de l'APJ, avec le soutien d'agriculteurs et de paysannes, a créé des box didactiques spécialement

conçues pour l'occasion. Ces outils pédagogiques innovants permettent aux enfants de découvrir de manière ludique les différentes filières agricoles jurassiennes. Grâce à des jeux de piste, des quiz et des manipulations, les jeunes apprennent à reconnaître les produits locaux, à comprendre les étapes de production et à adopter des comportements responsables en matière de consommation. Ces box didactiques ont été pensées pour les enfants de 6 à 10 ans et seront principalement utilisées lors des journées des écoliers à la ferme. Cependant, elles sont également disponibles à la location pour les personnes souhaitant organiser des animations pédagogiques sur leur exploitation.

Pour 2025, l'association des paysannes jurassiennes voit dans l'innovation et la solidarité de nouvelles ambitions. Trois grands projets sont en cours : la création d'une coopérative apéro, l'organisation d'une journée cantonale des écoliers à la ferme dans le cadre des 50 ans d'AgriJura le 6 juin 2025 et l'édition d'un calendrier de l'Avent Romand. Dans celui-ci, nous avons réuni les 7 cantons romands afin de mettre en valeur les produits façonnés par les paysannes de ces régions. Ce grand projet sera présenté lors de nos manifestations en 2025 et il sera déjà possible de le précommander dès le mois d'août à un prix préférentiel. Suivez-nous sur les réseaux sociaux et pensez aux paysannes jurassiennes pour vos cadeaux de fin d'année !

Toutes ces initiatives visent à faire rayonner les paysannes jurassiennes au-delà de nos frontières cantonales et à renforcer notre impact sur le paysage agricole régional. Nous voulons faire des paysannes jurassiennes de véritables ambassadrices de l'agriculture durable et de qualité.
(texte : rapport annuel APJ)

### 7.3 Réseaux écologiques

Au nombre de 7, les réseaux écologiques portés par AgriJura totalisent 665 adhérents, pour 4 290 ha de surface de promotion de biodiversité et plus de 3,3 millions de contributions. Les céréales en semis espacés représentent 54 hectares.
La FRI, mandatée pour la mise-en-œuvre des projets, est régulièrement sollicitée par des exploitants sur les mesures à mettre en œuvre ou les améliorations possibles.
Les biologistes de la FRI, Luc Scherrer et Yann-David Varennes sont les répondants pour toute question en lien avec la mise-en-œuvre des réseaux.

**Situation 2024 des réseaux écologiques portés par AgriJura**

| *Surfaces en ha*<br>*Arbres en unités* | Nombre d'agriculteurs | Surfaces promotion biodiversité (SPB) | Total contributions versées (en Fr.) | Arbre fruitier haute-tige | Arbre isolé | Jachère florale | Ourlet | Prairie extensive | Prairie peu intensive | Pâturage extensif | Pâturage boisé | Pré à litière | Haie, bosquet et berge boisée |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **TOTAL** | **665** | **4 290** | **3 377 305** | **33 202** | **2 648** | **78** | **7** | **1 683** | **379** | **1013** | **387** | **25** | **207** |
| **Ajoie+** | 116 | 872 | 773 350 | 6 507 | 210 | 24 | 1 | 536 | 40 | 119 | 1 | 1 | 44 |
| **Baroche +** | 80 | 713 | 518 765 | 13 443 | 456 | 12 | 0.2 | 255 | 16 | 242 | 0 | 2 | 23 |
| **Vallée de la Sorne** | 75 | 401 | 328 955 | 2 674 | 425 | 6.4 | 1 | 171 | 32 | 100 | 11 | 2 | 32 |
| **Franches-Montagnes** | 201 | 1 006 | 744 500 | 1 105 | 139 | 0 | 0 | 200 | 226 | 152 | 358 | 14 | 40 |
| **Haut-Plateau** | 61 | 455 | 297 845 | 3 261 | 812 | 0 | 0.1 | 98 | 22 | 259 | 14 | 1 | 19 |
| **Haute-Ajoie** | 59 | 445 | 371 875 | 2 306 | 232 | 24 | 0.7 | 214 | 26 | 92 | 2 | 0 | 27 |
| **Vendline-Coeuvatte** | 73 | 396 | 342 015 | 3 906 | 374 | 11 | 3 | 208 | 14 | 50 | 0.5 | 5 | 20 |

Données issues du porteur de projet. Des différences d'arrondis sont possibles.

## 7.4 FarmX, la plateforme de location de matériel agricole

La plateforme a bouclé sa 6ème année d'activités. Le développement de la plateforme a nécessité des investissements pour une meilleure stabilité de l'application, l'implémentation de fonctionnalités et répondre aux attentes et besoins des utilisateurs. Le nombre de réservations qu'affiche la plateforme montre qu'elle est fortement sollicitée (près de 108'000 réservations à fin 2024) et les retours d'utilisateurs se révèlent très positifs. Un certain rythme de croisière est atteint avec près de 30'000 réservations annuellement. Le nombre de machines publiées reste lui encore insuffisant. Chaque exploitation agricole devrait réfléchir aux machines susceptibles d'être mises en location ou à tout le moins partagées avec certains collègues (mise en location limitée possible sur FarmX). Les thématiques politiques actuelles poussent également au développement de FarmX. Cette dernière a notamment vu l'arrivée de pendillards mis récemment à disposition. L'agriculture de précision et ses machines souvent onéreuses devraient également favoriser l'économie de partage. Le fonctionnement et l'autonomie de la plateforme sont depuis 2021 assurés par FarmX Sàrl, en main des associés (AgriJura, Prométerre, Maschinenring et Seccom). En 2024, GVS agrar a rejoint le capital de FarmX permettant à la plateforme de compter sur un 5ème partenaire de choix, capable de donner à FarmX l'assise nécessaire pour devenir rentable. Fin 2024, l'outil fut présenté sur le stand de GVS lors de l'exposition Agrama avec des retours positifs.

## 7.5 AgroImpact

Les chambres romandes d'agriculture ont lancé en partenariat avec les milieux de la recherche, les organisations environnementales, l'industrie et les organisations de producteurs, l'association AgroImpact. Cette association a pour but de mettre à disposition des exploitations et de la filière alimentaires les outils

pour quantifier et valoriser au mieux les efforts fournis par les agriculteurs dans le domaine de la durabilité. Prenant non seulement en compte les émissions CO2 d'une exploitation, mais aussi la capacité de stockage de ses sols, la certification CimaCert d'une exploitation doit permettre à terme de valoriser financièrement les efforts de l'agriculture. Après une première séance d'information en juillet 2024 dans le Jura, les exploitations du canton se sont montrées rapidement très intéressées au dispositif. La mise en route de l'établissement des bilans carbone a cependant pris un peu de temps dans le canton. La FRI est chargée par ses conseillers de calculer les bilans et de discuter avec les exploitants d'un plan d'action. Dès 2025, le canton du Jura allouera 100'000.- annuels au subventionnement des diagnostiques.

L'état des chiffres dans le Jura et Jura bernois à fin décembre 2024 était le suivant :

| Nombre | Jura | Jura bernois | Total |
|---|---|---|---|
| **Exploitations inscrites** | 52 | 8 | 60 |
| **Devis signés** | 26 | 5 | 31 |
| **Diagnostique terminé** | 8 | 2 | 10 |
| **Primes versées** | 7 | 2 | 9 |

### 7.7 50ième anniversaire d'AgriJura et fête des Paysannes et Paysans

AgriJura fête son demi-siècle en 2025. Afin de marquer l'événement, différentes actions seront mises en place cette année, dont la principale se tiendra au Mont de Coeuve du 6 au 8 juin 2025. Afin de mettre en place le week-end festif, une délégation de membres des comités d'AgriJura et des sections régionales s'est réuni en 2024 pour fonder le comité d'organisation de la *« Fête des Paysannes et Paysans – 50 ans d'AgriJura ».* Le comité d'organisation prévoit un événement sur trois jours, avec les animations et actions suivantes : exposition d'animaux, présentation de diverses cultures, marché-concours bovin, quadrille chevalin, démonstration de foins à l'ancienne, journée des écoliers, restaurations, soirées festives, animations pour enfants, dégustations de produits locaux etc.

## 8 Terrentraide Sàrl

Depuis 2023 Terrentraide Sàrl a pris un nouveau tournant en fidélisant un dépanneur en la personne de Fabian Botteli. Actif en 2024, il a permis de pallier toutes les situations critiques et de doubler le nombre de jours de dépannage agricole. Fin 2024, Eric Jobin et Emmanuel Brandt ont également été de fidèles dépanneurs sur lesquels Terrentraide a pu compter. Lors de périodes de fortes demandes, notamment durant les vacances, les exploitants ont dû parfois faire appel à leurs connaissances. Le groupe de dépanneurs et dépanneuses reste actif et s'avère être un complément important à l'activité de Fabian Botteli. En 2025, Agrijura va continuer à démarcher de potentiels nouveaux dépanneurs et dépanneuses, afin d'assurer un service digne de ce nom. Des synergies sont aussi en construction avec Miba qui souhaitent assurer le dépannage dans la filière laitière sur l'ensemble de son rayon d'activités.

| | **2018** | **2019** | **2020** | **2021** | **2022** | **2023** | **2024** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Demandes de dépannage** | **13** | **20** | **23** | **18** | **22** | **15** | **21** |
| Dépannage effectué | 8 | 11 | 10 | 4 | 11 | 14 | 17 |
| Mise en relation | 2 | 6 | 5 | 6 | 7 | 3 | 2 |
| Pas de solution | 2 | 2 | 2 | 4 | 2 | 1 | 1 |
| Annulé | 1 | 1 | 3 | 6 | 2 | 0 | 1 |
| Nombre d'exploitations abonnées | 38 | 43 | 40 | 41 | 42 | 46 | 50 |
| Jours de dépannage effectués | 133 | 126 | 45 | 38 | 105 | 223 | 177 |

emmental assurance

agrisano
Pour l'agriculture!
Toutes les assurances à portée de main.

| Assurances de personnes | Assurances de choses et sur le patrimoine |
|---|---|
| • Caisse maladie (assurance de base et complémentaires)<br>• Indemnités journalières maladie/accident<br>• Risque / assurance-vie<br>• Prévoyance vieillesse<br>• Protection juridique | • Inventaire ménage<br>• Inventaire de l'exploitation<br>• Bâtiments<br>• RC privée et d'entreprise<br>• Véhicules et casco machines<br>• Bétail<br>• Panneaux photovoltaïques |

Fait rarissime, les primes 2024 de l'assurance de base ont baissé de 2% (2022 : + 8% - 2023 : 0%) et en conséquent, plus de 1'000 nouveaux assurés ont été enregistrés. Le lancement du nouveau produit AGRI-smart (100% numérique) a été choisi par un peu moins de 290 personnes (14%). Pour 2025, une forte augmentation des primes a été annoncée.

L'effectif du nombre d'assurés pour les assurances LCA est stable. Pour rappel, les assurances complémentaires (de soins, indemnité journalière, etc) sont réservées à la population agricole ou para-agricole. Elles bénéficient de nombreux avantages et de bons rapports qualité/prix.

| Assurances | 2015 | 2017 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Diff. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Base LAMal | 1315 | 996 | 1'673 | 3'185 | 1'611 | 1'181 | 1'014 | 2'088 | ***+ 1'074*** |
| Compl. AGRI-spécial (LCA) | 744 | 725 | 712 | 731 | 739 | 742 | 738 | 734 | ***- 4*** |
| Indemnité journalière | 350 | 386 | 390 | 396 | 390 | 406 | 420 | 424 | ***+ 4*** |
| AGRI-protect (protection juridique) | 258 | 280 | 278 | 291 | 288 | 289 | 289 | 285 | ***-4*** |

Situation au 1.1

Les couvertures spécifiques au monde agricole, via les produits Agrisano et Emmental, offrent des prestations avantageuses et sur-mesure pour les familles paysannes. 55 exploitations agricoles ont sollicité un conseil global pour vérifier leur portefeuille d'assurances et les solutions de prévoyance.

En complément aux conseils globaux fournis, Prestaterre collabore étroitement dans les dossiers particuliers qui nécessitent une participation et une analyse plus spécifiques (dissolution d'associations, divorces, décès, etc)

318 personnes sont assurées en 2b ou 3b (2023 : 309). Ces assurances permettent de s'assurer en cas d'invalidité, de décès, tout en proposant la possibilité de cotiser à une prévoyance de vieillesse.

En 2024, Prestaterre a étroitement collaboré avec un peu moins de 360 entreprises (agricoles, para-agricoles et autres), pour la gestion des assurances de leur exploitation.

| **Année** | LPP | | LAA | | IjM | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Salaires assurés** | **Primes** | **Salaires** | **Primes** | **Salaires** | **Primes** |
| **2011** | 1'109'684.- | 131'026.85 | 3'342'734.- | 179'357.10 | 3'531'139.- | 24'080.20 |
| **2012** | 1'173'813.- | 137'856.85 | 3'533'403.- | 189'567.40 | 3'729'815.- | 25'364.00 |
| **2013** | 1'213'142.- | 150'379.30 | 3'665'186.- | 193'614.70 | 3'880'153.- | 25'905.00 |
| **2014** | 1'236'782.- | 162'390.00 | 3'983'761.- | 207'512.00 | 4'289'674.- | 28'587.00 |
| **2015** | 1'323'795.- | 154'100.55 | 4'200'866.- | 217'441.40 | 4'335'906.- | 28'645.80 |
| **2016** | 1'353'734.- | 160'868.00 | 4'580'225.- | 225'089.70 | 4'881'109.- | 33'520.80 |
| **2017** | 1'501'515.- | 182'834.70 | 4'977'226.- | 238'627.90 | 5'282'840.- | 51'133.60 |
| **2018** | 1'555'983.- | 188'099.55 | 5'495'045.- | 259'633.10 | 5'806'008.- | 56'861.00 |
| **2019** | 1'687'710.- | 203'489.05 | 5'727'584.- | 266'667.40 | 6'061'136.- | 59'681.90 |
| **2020** | 2'282'626.- | 293'946.25 | 6'344'539.- | 302'438.30 | 6'585'111.- | 64'978.40 |
| **2021** | 2'527'280.- | 317'580.70 | 7'056'982.- | 344'786.50 | 7'262'854.- | 71'480.50 |
| **2022** | 2'789'754.- | 343'572.25 | 8'034'851.- | 438'723.60 | 8'024'981.- | 78'701.70 |
| **2023** | **2'518'714.-** | **299'774.95** | **8'072'227.-** | **421'293.10** | **7'990'961.-** | **79'434.30** |

## *10 Service juridique*

Depuis le 1er janvier 2021, AgriJura propose une prestation de renseignement juridique limitée, pour autant que les personnes qui sollicitent cette prestation s'affilient à Agri-protect d'Agrisano. Cette assurance de protection juridique peut compter sur les compétences de la Société rurale de protection juridique (Prométerre). A noter que l'objet pour lequel le renseignement juridique est sollicité n'est pas couvert par la protection juridique qui ne couvre que les nouveaux cas qui se produisent après signature du contrat d'assurance.

Relevons également qu'Agri-protect est conçue dans un esprit de défense professionnelle et ne couvre par conséquent pas les litiges entre paysans. La complexité du droit justifie pleinement de disposer d'une protection juridique.

| AGRI-PROTECT | Dossiers ouverts | Droit des contrats | Droit administratif | Droit des assurances | Responsabilité civile / droits réels | Droit successoral | Constructions, aménagement du territoire | Droit pénal | Circulation routière | Dossiers en cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **2013** | 7 | 4 | 2 | 1 | | | | | | 24 |
| **2014** | 9 | 5 | | 1 | | 1 | 2 | | | 18 |
| **2015** | 10 | 3 | 5 | 1 | 1 | | | | | 17 |
| **2016** | 11 | 1 | 3 | 3 | | | | 2 | 2 | |
| **2017** | 6 | 1 | 5 | | | | | | | 14 |
| **2018** | 7 | 4 | 2 | | | | | 1 | | 16 |
| **2019** | 6 | 1 | 2 | 2 | 1 | | | | | 16 |
| **2020** | 13 | 5 | 5 | 1 | | | | 1 | | 19 |
| **2021** | 6 | 1 | 2 | 2 | | | | 1 | | 13 |
| **2022** | 3 | 1 | | | 1 | | 1 | | | 10 |
| **2023** | 8 | 4 | 1 | 2 | | 1 | | | | 11 |
| **2024** | 9 | 4 | | 1 | 4 | | | | | 12 |

## 11 Fondation Rurale Interjurassienne

Les effectifs concernant la formation sont réjouissants. 53 candidat-e-s sont inscrits au brevet agricole, dont 17 en 1ère année. 109 apprentis suivent actuellement les cours de CFC et 10 les cours AFP. La révision de la formation est en cours avec une entrée en vigueur prévue en 2026. Le CFC se fera en 3 ans avec une 4ème année avec orientation à choix facultative.

Concernant la formation continue, l'offre est renouvelée avec 62 cours. Lors de l'élaboration de son programme, la FRI a à nouveau associé les chambres d'agriculture pour définir les thèmes. Les cours mettent l'accent sur l'accompagnement des changements, l'actualisation dans les techniques de production et la maîtrise des coûts, la valorisation des produits et la création de valeur ajoutée. Le numérique est aussi d'avantage utilisé avec des informations mises en ligne sur internet et des cours en ligne par visio-conférence.
AgriJura est impliquée dans les activités de la FRI au travers de sa représentation au Conseil de fondation mais aussi via la collaboration sur des projets communs.

### Nombre d'élèves

| Désignations | 91/92 | 95/96 | 00/01 | 05/06 | 10/11 | 19/20 | 20/21 | 21/22 | 22/23 | 23/24 | **24/25** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Agropraticien AFP** | | | | | 3 | 3 | 6 | 6 | 8 | 10 | 10 |
| **Agriculteur CFC** | 88 | 62 | 57 | 77 | 71 | 53 | 62 | 57 | 100 | 101 | 109 |
| **Ecole de chefs d'exploitations (brevet et maîtrise agricoles)** | 21 | 13 | 13 | 16 | 25 | 26 | 39 | 45 | 62 | 54 | 53 |
| **Employé-e en intendance AFP** | | | | | 8 | 7 | 7 | 7 | 10 | 7 | 13 |
| **Gestionnaire en intendance CFC** | - | 8 | 23 | 48 | 33 | 37 | 32 | 32 | 37 | 42 | 41 |
| **Formation de la paysanne (brevet)** | - | - | - | 13 | 5 | 17 | 17 | 13 | 24 | 28 | 25 |

## 12.1 Foire du Jura

L'agriculture a repris ses quartiers au cœur de la Foire du Jura, sous l'égide d'AgriJura et de ses partenaires du 18 au 27 octobre dernier. Ce sont près de 60'000 visiteurs qui ont parcouru l'espace agricole et qui ont pu se familiariser avec le stand d'AgriJura dédié à la production végétale et à la production de légumes ainsi qu'avec les différents animaux de la ferme présents sur l'exposition. Pour faire rayonner l'Espace agricole au-delà de la Foire, une émission quotidienne sur RFJ, diffusée pendant six jours, a permis de faire découvrir aux auditeurs les principales productions agricoles jurassiennes avec différents intervenants.

## 12.2 Tournée de Christophe Meyer

Avec plus d'une trentaine de dates, la tournée d'été Agricool'tour de Christophe Meyer a permis à plusieurs milliers de jurassiens de se rendre sur l'une ou l'autre ferme de la tournée. Renforçant le lien avec la population, cette tournée mettait en avant presque partout des produits de la ferme et permettait de remplacer les traditionnelles portes ouvertes à la ferme, repoussées d'une année en vue des 50 ans d'AgriJura.

## 12.3 Brunch du 1er août

Jeudi 1er août, les familles paysannes en Suisse ont ouvert les portes de leurs exploitations à l'occasion du Brunch de la fête nationale. Dans le Jura, quatre exploitations ont invité le public à déguster les produits du terroir et se rapprocher un peu plus de l'agriculture. L'intérêt pour cette manifestation est toujours grandissant. Grâce aux saveurs de la ferme, le public est séduit par les papilles et a la possibilité de déguster des produits de la région.

## 12.4 RFJ s'invite à la ferme

En plus des 6 émissions RFJ en direct de la Foire du Jura, AgriJura a organisé, en collaboration avec la radio locale, 3 émissions *RFJ s'invite à la ferme*. Trois exploitations ou organisations ont présenté leurs productions en direct. Sur 3 mercredis entre le 2 et le 16 octobre, les auditrices et auditeurs ont pu découvrir les coulisses d'une exploitation à une période de forte audience entre 16h et 18h.

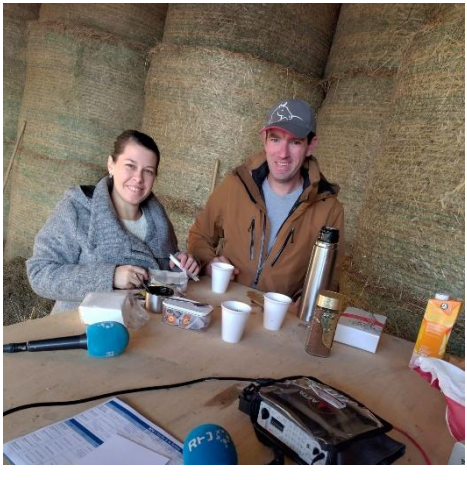

Présenter ce que l'on produit, ce que l'on met en place pour une production durable (environnement, bien-être animal), diversité des activités, savoir-faire, enjeux de l'agriculture, origine de nos denrées alimentaires, ce que le consommateur a à gagner d'acheter local et indigène : autant d'éléments que l'émission *RFJ s'invite à la ferme* a pu aborder lors des différents passages à l'antenne.

## 12.5 Autres activités

Durant l'année 2024, une page « Fenêtre sur la campagne » ont été produite et publiée dans le *Quotidien jurassien* comme projet complémentaire cantonal « Paysannes et paysans suisses, pour vous ». Elle thématisait au sujet de la biodiversité dans l'agriculture.

Fenêtre sur la campagne

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Agriculture

La biodiversité sur l'exploitation agricole

L'édito

En collaboration avec la CAJB, AgriJura était aussi présente à la fête de la tête de moine, le premier week-end de mai. Les visiteurs ont pu se familiariser avec les animaux de la ferme et diverses thématiques en lien avec l'agriculture.
Lors du Marché-Concours de Saignelégier, la section taignonne d'AgriJura a dévoilé son traditionnel char. La structure mettait cette année en lumière les conséquences néfastes qu'aurait eu l'acceptation du texte sur la biodiversité.

## 13 AJAPI

| Programme | Contrôles 2024 | Programme | Contrôles 2024 |
|---|---|---|---|
| **PER** | 96 | **AQ viande** | 124 |
| **SRPA / SST** | 157 | **Chevaux FM** | 50 |
| **Contrôles officiels de base** | 294 | **Non recours aux herbicides** | 26 |
| **Réseaux écologiques** | 117 | **PER Maraîcher** | 1 |
| **Protection des eaux** | 244 | **Mise au pâturage** | 174 |
| **IP-Suisse de base** | 135 | **Couverture du sol** | 328 |
| **Qualité du paysage** | 72 | **Pollinisateurs** | 0 |
| **Extenso, non recours PPh** | 72 | **Estivage** | 15 |
| **Tech. Cult. Préservant le sol** | 43 | **AOP Gruyère et TDM** | 57 |
| **IP-Suisse Viande** | 124 | **IP-Suisse Tapis vert** | 133 |
| **PLVH** | 12 | **IP-Suisse biodiversité** | 69 |
| **IP-Suisse céréales** | 50 | | |

**Politique agricole et marchés**

- Consultation sur la PA2030 et suivi du crédit cadre agricole 26-29
- La révision de la Loi sur le Droit foncier rural (LDFR)
- Poursuite de la mise en œuvre concernant les grands prédateurs
- Renforcement des producteurs au sein des filières
- Encouragement à une représentation agricole lors des élections cantonales 2025

**Aménagement du territoire**

- Suivi de la révision des plans d'aménagement local
- Suivi des décisions de la LATC et fiches du Plan directeur cantonal

**Organisation et sections régionales**

- Poursuite du tournus des activités (Portes ouvertes à la ferme, écoliers à la ferme, excusions inter-régions).
- Soutien aux exploitations en difficulté par le fonds de solidarité
- Intégration de Moutier dans les structures agricoles jurassiennes

**Environnement, énergie et climat**

- 100 exploitations jurassiennes bilancées dans le cadre d'AgroImpact
- Projet de fusion des réseaux biodiversité et qualité paysage

**Promotion de l'agriculture**

- Fête des Paysans et Paysannes dans le cadre des 50 ans d'Agrijura
- Projets cantonaux de la campagne « Paysannes & paysans suisses »
- Participation à la Foire du Jura et au concours suisse

**Techniques agricoles et énergies renouvelables**

- Etude préliminaire sur un PDR biogaz
- Consolidation de la plateforme FarmX

**Organisation AgriJura**

- Validation de la nouvelle stratégie à l'horizon 2035
- Fidélisation des employés d'Agrijura
- Suivi de la construction et déménagement dans des bureaux appartenant à Agrijura
- Mise en œuvre des mesures spécifiques pour le jubilé des 50 ans
- Modernisation de la communication (site internet, communauté WhatsApp, newsletter)

ENVIRONNEMENT | AGRICULTURE | FILIÈRES ALIMENTAIRES | CONSEILS | FORMATION | INTENDANCE | FIDUCIAIRE | EXPERTIS

# Au service du monde rural
# Jura & Jura bernois

**Nos prestations de conseil par phase de vie :**

- Reprise d'exploitation
- Pilotage de l'entreprise
- Gestion des productions végétales & environnement
- Gestion des productions animales
- Réalisation d'investissements
- Demandes d'autorisations
- Mise en place et dissolution de collaborations
- Gestion des ressources humaines
- Expertises, règlement des litiges
- Remise de l'exploitation.

**Nos prestations fiduciaires :**

- Bouclement comptable
- Bouclement analytique
- Classement, saisie, logiciels
- Décomptes d'immeubles
- Fiscalité.

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

## 15. Procès-verbal de l'assemblée générale 2024

**Courfaivre, CCSC, vendredi 1er mars 2024, 9h30**

**Ordre du jour adopté**

1. Ouverture de l'assemblée par le président d'AgriJura
2. Message des autorités
3. Désignation de scrutateurs
4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mars 2023
5. Rapport d'activités 2023
6. Comptes 2023
7. Budgets 2024
8. Désignation de l'organe de révision des comptes
9. Programme d'activités 2024
10. Election complémentaire au comité
11. Achat de nouveaux locaux : présentation et décision
12. Activités de l'USP / **Exposé de Francis Egger, Vice-directeur**
13. Résolution de l'assemblée concernant la biodiversité
14. Divers

### 1. Ouverture de l'assemblée par le président d'AgriJura

Nicolas Pape ouvre l'assemblée à 9h35 devant 108 votants, 33 invités et 35 élèves de la FRI (liste de présence disponible au secrétariat d'AgriJura). Il revient sur la situation climatique 2023, avec son printemps long et humide et son été assez sec. Après plusieurs années très animées en raison des diverses votations, et avec des contraintes multiples surtout liées à la pandémie, nous avons pu reprendre notre travail de base dans le calme et la sérénité en mettant un accent particulier sur la communication avec le monde non agricole. Le comité s'est retrouvé en réunion à onze reprises en 2023 et a accueilli Edwige Steulet, nouvelle présidente des paysannes jurassiennes. Le travail concernant la politique agricole fût, malgré une année relativement calme, tout de même bien réel. L'arrivée de l'obligation d'utiliser des pendillards, les problèmes que cela implique, particulièrement dans le terrain en pente, nous ont occupés. Nous avons également œuvré du mieux possible pour contrer la volonté de la Confédération de mettre en vigueur l'obligation des 3,5% de SPB sur terres assolées.

Au niveau des marchés, Le Président souligne que le marché de la viande bovine était moyen à bon en 2023 mais tout de même en deçà des années précédentes. Concernant le porc, les prix avaient tendance à se stabiliser en deuxième partie d'année mais à un niveau toujours beaucoup trop bas. Le lait d'industrie est payé à un prix qualifié de moyen et qui n'a pas évolué et suivi l'augmentation du prix des intrants.

Nicolas Pape revient ensuite sur les défis à venir. Ainsi, en 2024, AgriJura va bien sûr suivre de très près tout ce qui est lié à la politique agricole, particulièrement aux travaux prévus concernant la définition de la politique 2030. Le projet de bâtiment à Glovelier et la réalisation de nouveaux locaux devrait aussi nécessiter une certaine attention.

Le Président parle ensuite de la révolte agricole actuelle et de la pression qui pèse sur le monde agricole. Il rappelle qu'un débat lié à ces révoltes est organisé par AgriJura après l'assemblée. Le Président souhaite à toutes et à tous une très belle année, beaucoup de joie, de bonheur et surtout une très bonne santé.

Le Président salue ensuite les autorités présentes, notamment la Présidente du Parlement jurassien Pauline Godat, le Ministre Jacques Gerber, le Conseiller aux Etats Charles Juillard, le Conseiller

national Thomas Stettler, le vice-Directeur de l'USP Francis Egger, le chef ECR Jean-Paul Lachat, la cheffe de l'ENV Mélanie Oriet, le vétérinaire cantonal Flavien Beuchat, le directeur de la FRI Olivier Girardin, le président de la FRI Christian Tschanz, la secrétaire générale de la CAJB Daniela Allemann, les invités, les élèves de troisième année des classes de la FRI ainsi que les représentants de la presse.
L'ordre du jour est accepté sans remarque.
Une minute de silence est ensuite respectée pour les personnes disparues en 2023.
**Concernant les excusés**, une liste des personnes excusées est disponible au secrétariat d'AgriJura.

## 2. Message des autorités

*Madame Pauline Godat, Présidente du Parlement jurassien*
Madame Godat salue les personnes présentes et transmet les salutations du Parlement. Elle revient sur les révoltes et revendications agricoles de ces derniers temps. Au niveau politique, l'échelon cantonal doit être attentif aux revendications agricoles et tout faire pour favoriser une agriculture locale et durable. La Présidente prend l'exemple des deux textes acceptés par le Parlement jurassien : *Restauration collective : favorisons les produits locaux de saison*, déposée par notre Directeur François Monin et *la résolution pour sauver le cheval Franches-Montagnes.*
La Présidente rappelle le rôle essentiel des agriculteurs pour le tourisme et le maintien des paysages ouverts. Le consommateur doit jouer le jeu en achetant local et de saison. Le Jura a de la chance d'être un coin de pays encore rural ou tout le monde a un membre de sa famille dans l'agriculture et de ce fait, tout le monde a un lien avec la terre. La Présidente souhaite une bonne assemblée à tout le monde.

*Monsieur Jacques Gerber, Ministre jurassien*
Monsieur Gerber salue les personnes présentes et transmet les salutations du Gouvernement.
Le Ministre remarque que l'agriculture manque de reconnaissance. On a l'impression d'être des jardiniers et non des producteurs. Le Gouvernement comprend la mobilisation agricole de ces dernières semaines et réaffirme son soutien au monde agricole. M. Gerber appelle les partenaires du secteur agroalimentaire à développer des systèmes valorisant à long terme les produits agricoles afin d'assurer un revenu décent à ceux qui les produisent. Au niveau politique, le Ministre rappelle que divers dossiers sont en cours de traitement au niveau fédéral et pourraient avoir une influence non négligeable sur le revenu des paysannes et des paysans jurassiens. Le premier thème est celui des finances de la Confédération et la volonté du Conseil fédéral de réduire le crédit-cadre destiné aux aides à l'agriculture. Le Gouvernement jurassien s'est fermement opposé à l'idée de réduire les dépenses de la Confédération en faveur de l'agriculture alors que celles-ci sont stables depuis plus de 20 ans. Par ailleurs, l'idée de transférer une partie de la somme destinée actuellement aux paiements directs vers la recherche, la vulgarisation et les améliorations structurelles inquiète le Gouvernement. D'autre part, le transfert des paiements directs vers les aides structurelles constituerait une double peine pour les cantons à faible capacité financière comme le nôtre. M. Gerber appelle encore une fois le Conseil fédéral à revoir son projet en maintenant les crédits agricoles au niveau de ces dernières années. En marge de ces discussions, le débat autour de la future politique 2030 débute. La simplification du système semble être dans le viseur. Ceci doit être une priorité, les 23 types de paiements directs actuels doivent être réduits drastiquement. Afin de réduire la paperasse et la multitude des contrôles, la mise en œuvre des mesures incitatives devrait davantage reposer sur la confiance.
M. Gerber revient ensuite sur les difficultés financières du canton du Jura. Afin d'y faire face, le Gouvernement et le Parlement ont pris des mesures qui doivent permettre de maintenir une capacité d'investissement pour le futur. Les économies budgétaires vont toucher tous les domaines de

l'administration et donc potentiellement tous les citoyens et pas que les agriculteurs. Le Ministre rappelle que le canton du Jura demeure celui qui soutient encore et toujours le plus l'élevage chevalin. Les soutiens alloués à l'élevage bovin, notamment ceux en faveur des marchés de bétail, restent dans la moyenne de ce que pratiquent les autres cantons qui ont maintenu ce type d'aides, certains les ayant même supprimés. En comparaison aux cantons de taille similaire au nôtre, M. Gerber rappelle que les subventions pour les améliorations structurelles restent à un bon niveau. Les remaniements parcellaires pourront donc continuer tout comme le renouvellement des outils de production ou le raccordement de fermes isolées au réseau d'eau potable qui prennent une importance grandissante en raison du manque de précipitations de ces dernières années. Jacques Gerber insiste sur le rôle de la politique qui est de rendre possibles des solutions originales et bénéfiques à une multitude de personnes ou à une région entière. C'est dans ce sens qu'il entend s'engager tant au niveau du Gouvernement jurassien que dans les conférences nationales auxquelles il assistera ces prochains temps. Pour terminer, M. Gerber félicite les agriculteurs pour le travail inlassable effectué tout au long de l'année. Ce travail permet de remplir nos assiettes avec des produits de haute qualité, mais également d'apprécier un paysage extraordinairement varié, très bien entretenu et qui laisse la place à la biodiversité.

### 3. Désignation de scrutateurs

Le président propose quatre scrutateurs : Irmin Rais, Maxence Henry, Patrick Roth, Jean-Claude Girardin et Samuel Aebi. L'assemblée les élit.

### 4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mars 2023

Le PV de l'assemblée générale du 3 mars 2023, publié dans le rapport annuel et disponible sur le site internet d'AgriJura, est soumis à l'assemblée qui l'approuve sans remarque.

### 5. Rapport d'activités 2023

Le directeur François Monin présente le rapport d'activités 2023.

**Prix et revenus.** L'inflation galopante depuis 2022 et le début de la crise en Ukraine pèse lourd sur les exploitations agricoles. Le manque à gagner résultant de cette inflation se monte à près de 300 millions pour les familles paysannes, le revenu stagnant alors à 17CHF/h loin des revenus comparables. Agrijura ne négocie aucun prix. Cependant, elle peut dénoncer les abus, revendiquer des hausses de prix et prêter attention au cadre légal régissant les négociations, à l'instar des interprofessions. En 2023, AgriJura s'est battue pour :

- Des prix rémunérateurs et des appels aux filières et organisations de producteurs à augmenter les prix de 5 à 10% rapidement (revendications partagées par l'USP)
- Un renforcement des producteurs au sein des organisations fixant les prix à l'instar de l'interdiction des doubles casquettes dans les Interprofessions (lutte contre les marges abusives)
- Un maintien des paiements directs pour le budget 2024 et dans le train d'ordonnances (refus de la baisse des contributions à la sécurité à l'approvisionnement)
- Une augmentation des moyens dédiés à l'agriculture pour le crédit-cadre agricole 2026-2029. (Le Conseil fédéral souhaite lui baisser les paiements directs de 350 mios)
- Une stabilité de la politique agricole et pas d'introduction de mesures renchérissant la production

**Politique agricole.** 5 ans après le lancement de la première consultation sur la PA22+, les chambres fédérales ont accepté les réformes légales nécessaires. Elles se résument à 3 volets salués par Agrijura. La couverture sociale obligatoire du partenaire travaillant sur l'exploitation était soutenue. De plus, l'introduction d'une incitation à assurer ses récoltes contre les événements extrêmes dus au

changement climatique était cruciale pour une région jurassienne fortement impactée par les gels tardifs, les sécheresses ou encore les fortes pluies. Agrijura en a profité pour souligner que les débats concernant cette deuxième étape ont démontré la nécessité de revoir en profondeur notre système de politique agricole. L'addition de mesures et couches administratives supplémentaires ne permettent ainsi plus d'avoir une politique agricole cohérente.

**Grands prédateurs.** Depuis 2021 et la présence avérée du loup dans le canton du Jura, la problématique des grands prédateurs reste centrale. En 2023, l'échec du référendum sur la nouvelle loi sur la chasse a permis de mettre enfin en place des mesures urgentes pour freiner la croissance exponentielle du nombre d'individus présents sur le territoire helvétique. « Une meilleure régulation des populations de loups était donc primordiale, selon ce que nous écrivions en avril, lors de la validation de la nouvelle loi ». Les modifications d'ordonnances en consultation express et les décisions du Conseil fédéral pour le 1er décembre ont permis de définir des mesures d'urgence.

**Finances publiques.** Refrain lancinant depuis quelques années, les volontés exécutives de couper dans les budgets de notre profession sont source de travail et lobby intense. Sans obtenir plus d'argent malgré ce que titrent parfois certaines dépêches médiatiques, les milieux agricoles ont pu sauver l'essentiel du budget fédéral dédié à l'agriculture. Ils ont ainsi contré la coupe linéaire de 2.2%, à l'instar des 55 millions de paiements directs maintenus. Au niveau jurassien, la situation, disons-le, catastrophique des finances cantonales ne laissait augurer rien de bon. L'agriculture s'est battue pour ne pas être touchée plus que les autres secteurs. Avec l'appuis de l'ensemble des députés agricoles et des auditions de la part de la commission des finances, les coupes agricoles se montent à 600'000.- dans les charges structurelles – 300'000.- pour la FRI et 300'000.- pour les budgets dédiés à l'élevage -, ainsi qu'à un passage de 3.2 à 2.9 millions pour les investissements agricole comprenant les améliorations structurelles.

**Evolution structurelle.** Nous comptions, en 2023, 896 exploitations recensées, perdant 11 entités. Le taux de cessation d'activités est le plus faible de Suisse dans notre canton, grâce à des grandeurs d'exploitation adaptées aux marchés et à la politique agricole. Cette force actuelle pose cependant déjà des questions lors des reprises. En effet, plus de la moitié des chefs d'exploitations ont plus de 50 ans. La révision cette année du droit foncier rural sera cruciale. Sur les 896 unités, 694 exploitations produisaient selon les normes PER en 2023 et 202 selon les normes BIO. La surface moyenne s'approche des 45 ha. L'agriculture jurassienne occupe près de 2800 emplois.

**Production biologique.** La production biologique représente aujourd'hui plus de 22% des exploitations pour plus de 22% de la SAU. Même si la part des exploitations est en augmentation, pour la première fois depuis deux décennies, le nombre d'exploitations bios n'a pas augmenté. L'agriculture biologique fait face aux marges prises par les distributeurs qui se taille la part du lion. Sans une meilleure répartition de la valeur au sein de la chaîne et de meilleurs prix à la production, sans prix plus abordables en magasins, cette filière stagnera.

**Production laitière.** Sur le front de l'or blanc, la production laitière est repartie en 2023 à la hausse avec un volume estimé à 91 millions de kg, après une année 2022 en forte baisse. La production de lait de fromagerie totalise 31.9% des quantités. 3 producteurs ont arrêté cette filière valorisante, alors que, fait exceptionnel depuis 2007, 3 exploitations sont passées en production de lait d'industrie. La moyenne par producteur est en hausse à 261'614 kg (en hausse en lait d'industrie et en baisse en lait de fromagerie). Avec 29,01 millions de kg destinés à la transformation en fromage, la part de lait de fromagerie baisse fortement.

**Marchés publics de bétail.** 3817 bovins ont été commercialisés, restant stables. Les prix de la tabelle Proviande restent en 2023 historiquement hauts. Cependant, la surenchère moyenne fut plus faible avec 23 centimes. Les marchés publics ont toute leur importance pour la définition et la transparence des prix. Relevons encore que la contribution cantonale maintenue en 2023 a permis d'inciter les apports même en période plus morose comme connue en fin d'année.

**Elevage chevalin.** L'élevage chevalin se porte mieux en Suisse, avec des prix de vente en forte hausse en cette période post-covid. Cette situation permet ainsi aux éleveurs d'atteindre enfin une certaine rentabilité dans cette filière typique de l'agriculture jurassienne. Sur le plan politique, AgriJura a participé à la défense des moyens dédiés à l'élevage pour les races menacées. En effet, après la levée de boucliers contre le projet de réforme de l'ordonnances fédérales sur l'élevage de 2022, le Conseil fédéral souhaitait revenir sur les décisions des chambres fédérales. C'est un soulagement pour l'ensemble de la branche. En effet, le manque à gagner se montait à plusieurs centaines de milliers de francs pour les éleveurs de la région.
**Réseaux écologiques.** 7 réseaux sont portés par AgriJura. Nous comptons 666 exploitations participant à un ou plusieurs de nos réseaux pour un total de 4149 ha de surfaces de promotion de la biodiversité inscrits, soit plus de 10% de la SAU jurassienne dans les réseaux d'Agrijura.
**Promotion de l'agriculture.** La promotion de l'agriculture occupe une place primordiale pour AgriJura. Cela quand bien même nous habitons un canton rural où la population est encore proche de son agriculture, mais dont le lien a tendance à s'affaiblir. Que ce soit le Brunch à la ferme, la présence sur les réseaux sociaux, les vidéos de la chaîne « Terre à Terre », ou encore les émissions de « RFJ s'invite à la ferme », les actions se veulent complémentaires. S'il ne fallait citer que quelques faits marquants en 2023, l'Espace agricole de la Foire du Jura fut un événement marquant, avec le concept d'un comptoir renouvelé. Aux abords de la ville de Delémont, les Portes ouvertes à la ferme à Courroux-Courcelon furent une réussite en tout point, réunissant plus de 2500 personnes.
**AgroImpact.** Agrijura a, fin 2023, participé activement à la mise sur pied de la plateforme intercantonale romande AgroImpact. Cette dernière doit permettre d'offrir aux agriculteurs des solutions à l'ensemble des démarches climatiques de façon volontaire. Evitant d'engager les agriculteurs dans des solutions de réduction des gaz à effet de serre pour laver la conscience de secteur plus polluants, cette démarche souhaite valoriser au sein du secteur pour le secteur les efforts fournis. La mise en œuvre en 2024 ne saurait tarder et les soutiens cantonaux aux bilans carbones validés dans le Plan climat Jura permettront de subventionner la participation des fermes.
**Terrentraide dépannage agricole.** En 2023 Terrentraide Sàrl a pris un nouveau tournant en fidélisant un dépanneur en la personne de Fabian Bottelli. Actif depuis le mois d'avril, il a permis de pallier toutes les situations critiques et de doubler le nombre de jours de dépannage agricole.
**Secteur assurances.** Les activités d'assurance ont porté à la fois sur les assurances de personnes via Agrisano et sur les assurances de choses et de patrimoine via Emmental. Des conseils globaux ont été effectués pour 40 exploitations agricoles afin de réviser leur portefeuille d'assurance et de déterminer si les couvertures correspondent effectivement aux besoins. Près de 340 entreprises ont sollicité des couvertures d'assurance auprès de Prestaterre CJA Sàrl.

François Monin remercie ECR et la FRI pour l'étroite collaboration, ainsi que le comité toujours dynamique. Le Directeur souligne la chance pour Agrijura de compter sur un personnel compétent et une équipe qui tire à la même corde. Les arrivées en 2023 de Noah Sylvestre et Julia Crelier complète une équipe dynamique à votre service et travaillant sans relâche pour les 4 sociétés réunies sous le même toit. Il profite de la tribune pour exhorter l'assemblée de se battre. Le soutien de la population est omniprésent. Si nous réussissons les exercices d'équilibristes actuels entre communication sur nos revendications légitimes de façon pacifique et maintien de l'adhésion populaire, l'agriculture sortira renforcée. Ensemble, nous irons de l'avant.

Le rapport est mis en discussion. La parole n'est pas demandée. Le rapport d'activités est accepté à l'unanimité.

### 6. Comptes 2023

François Monin présente les comptes 2023 d'AgriJura qui bouclent sur un bénéfice de 8'948.03 CHF.
Prestaterre affiche un bénéfice de 505.07 CHF
Terrentraide présente un bénéfice de 1'462.24 CHF

M. Olivier Godat, directeur associé chez GNG Révision Sàrl, donne lecture du rapport de révision. La fiduciaire GNG Révision Sàrl a vérifié les comptes AgriJura, Prestaterre et Terrentraide. Le rapport a été transmis avec la convocation à l'assemblée. Le rapport garantit que les comptes arrêtés au 31.12.2023 sont conformes aux lois suisses et recommande à l'assemblée de les approuver tels que présentés et de donner décharge aux organes d'AgriJura. L'assemblée accepte les comptes 2023 à l'unanimité et donne décharge à ses organes.

### 7. Budget 2024

Le déficit projeté d'AgriJura s'élève à 250.00 CHF. Pour Prestaterre, le bénéfice projeté est de 7'180 CHF. Le bénéfice projeté de Terrentraide s'élève à 50.00 CHF.

Les budgets des trois entités AgriJura, Prestaterre et Terrentraide 2023 sont acceptés à l'unanimité.

### 8. Désignation de l'organe de révision des comptes

Le comité propose de renouveler le mandat de révision à GNG Révision Sàrl. L'assemblée accepte le choix de GNG Révision Sàrl pour la révision des comptes 2024 à l'unanimité.

### 9. Programme d'activités 2024

François Monin présente le programme d'activité 2024 qui se résume comme suit :

- **Politique agricole et marchés :** stratégie de l'agriculture pour la PA2030 et crédit cadre agricole 26-29 ; ordonnances fédérales sur la mise en œuvre de la PA22+ : assurance récolte, fusion des réseaux biodiversité et paysage et protection sociale du partenaire ; poursuite de la mise en œuvre de la législation concernant les grands prédateurs ; renforcement des producteurs au sein des filières ; campagne contre l'initiative sur la biodiversité.
- **Aménagement du territoire :** suivi de la révision des plans d'aménagement local ; révision de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire ; révision des fiches du plan directeur cantonal sur l'espace rural.
- **Organisation et sections régionale :** poursuite tournus des activités (Portes ouvertes à la ferme, écoliers à la ferme, excusions inter-régions) ; soutien aux exploitations en difficulté par le fonds de solidarité ; préparation des 50 ans d'Agrijura en 2025 : stratégie, communication et événements.
- **Environnement, énergie et climat :** déploiement de la mesure de bilans carbone dans le Jura via le dispositif AgroImpact ; conseils et animation dans les réseaux écologiques.
- **Promotion de l'agriculture :** projets cantonaux de la campagne « Paysannes & paysans suisses » ; soutien à la tournée estivale de Christophe Meyer ; participation à la Foire du Jura.
- **Techniques agricoles et énergies renouvelables :** consolidation de la plateforme FarmX ; soutien aux énergies renouvelables en milieu agricole.
- **Organisation AgriJura :** concrétisation du projet de construction pour Agrijura ; poursuite de la responsabilisation des collaborateurs et collaboratrices.

**Interventions :**
*M.* ***Brice Prudat*** demande quelle somme sera dépensée par AgriJura pour la campagne contre l'initiative biodiversité.
*Réponse de* ***François Monin :*** Aucune charge n'est prévue dans le budget d'AgriJura. Ce sera financé par des dons en cas de charges. La décision quant à l'engagement d'AgriJura dans cette campagne sera prise au point 13 avec la résolution biodiversité.

Le programme d'activité est accepté sans autres remarques, à la majorité et un avis contraire.

### 10. Elections complémentaires au comité

Le comité a reçu la démission de Jean-Bernard Chavanne. Il propose une personne pour le remplacer. Il s'agit de Céline Turberg. Elle habite Fahy et travaille dans une ferme à Buix qui produit différentes cultures (orge, blé, colza, tabac, maïs, fraises). Elle possède les CFC d'agricultrice et d'horticultrice. Il n'y a pas d'autres candidatures. Céline Turberg est élue par acclamation.
Le Président remercie Jean-Bernard Chavanne pour les 10 années passées à œuvrer en faveur de la défense professionnelle. Jean-Bernard revient ensuite sur l'évolution de l'agriculture en six décennies et le travail durant son enfance. Il remercie l'assemblée pour la confiance accordée durant ces 10 années.

### 11. Achat de nouveaux locaux : présentation et décision

François Monin présente le projet de bâtiment prévu à Glovelier. Les bureaux actuels sont trop petits pour la poursuite des prestations d'AgriJura avec les 3 autres filiales sous le même toit (AJAPI, Prestaterre, Gestion et Conseil). Il y a un souhait de garder les synergies avec nos partenaires actuels sur le site, sans augmenter démesurément la charge locative.
Les finances d'AgriJura sont saines et nous avons une opportunité d'être propriétaires. Les plans du projet ont été présentés lors des rencontres annuelles des sections régionales en décembre 2023. François Monin présente le projet plus en détail ainsi qu'une projection détaillée des charges financières avec plusieurs variantes (statut quo, statut quo+ avec un doublement des surfaces louées, déménagement dans un autre espace loué, achat de locaux).
Si le projet est accepté, un déménagement pourrait être prévu en 2025, année des 50 ans d'AgriJura. Les plans du projet sont disponibles au secrétariat d'AgriJura.

**Interventions :**
*M.* ***Brice Prudat*** remarque qu'il y a une grande place en goudron prévue devant le bâtiment, il faut penser à planter des arbres. Il demande en outre à qui appartient Postarea ?
*Réponse de* ***Nicolas Pape :*** Sur l'image, c'est la place actuelle. Des arbres seront plantés si la place est suffisante. Postarea appartient à plusieurs actionnaires, dont le principal est M. Sylvain Mahon, agriculteur et membre d'AgriJura.
M. Prudat informe qu'une mauvaise expérience a été faite à Courgenay avec la déchetterie. Il insiste sur le fait de faire une convention forte avec Postarea.
Nicolas Pape rappelle qu'avec un droit de superficie de 50 ans, toutes les conventions seront prévues pour 50 ans.

*M.* ***Sylvain Mahon*** informe que Postarea est porté par lui-même et deux partenaires. Les partenaires sont des gens de la région et des terriens (Romain Lovis et Jean-Marie Paupe).

*M.* ***Fabrice Nagel*** félicite les acteurs du projet et leur souhaite plein succès. Il félicite aussi AgriJura pour ce projet.

L'assemblée d'Agrijura accepte l'achat de nouveaux locaux à Glovelier sous la forme présentée, pour un montant de CHF 1'100'000.- à l'unanimité.
L'assemblée décide à l'unanimité de donner au comité d'Agrijura la compétence de définir les montages et conditions définitives du projet (convention, structure de financement, etc.).

François remercie les membres pour ce soutien. Il précise que les oppositions au projet relevées par la presse régionale ont attrait à la hauteur de la halle et au patrimoine et ne mettent pas en péril le projet.

### 12. Activités de l'USP / Exposé de Francis Egger, Vice-directeur

Francis Egger, vice-directeur de l'USP, remercie les membres pour leurs engagements et AgriJura de l'avoir invité à son assemblée. Il rappelle l'importance des assemblées et des rencontres en présentiel. Le mouvement de révolte actuel est totalement justifié selon lui. L'USP doit l'accompagner. Ce mouvement est parti à la base de la jeunesse agricole qui s'inquiète pour l'avenir de son métier. Il faut faire attention, lors de révoltes, à garder la population avec nous. Francis Egger revient sur plusieurs points :
**Reconnaissance du métier d'agriculteur.** Le Conseil fédéral ne respecte pas ce point. Dans un rapport, le CF parle du salaire horaire des agriculteurs et met en avant la formation pour améliorer le revenu. Cela est inadmissible puisque les agriculteurs sont déjà des professionnels actuellement. Le problème des revenus est lié à la politique agricole et aux prix sur les marchés.
**Simplification administrative.** L'USP va utiliser la marge de manœuvre actuelle dans les ordonnances pour demander des simplifications administratives.
**Prix sur les marchés.** L'USP demande 5-10% de hausse des prix à la production, ce qui représente 400 millions de francs. On attend aujourd'hui la décision d'IP-Lait. L'USP espère une hausse de 4 centimes ou plus. Une hausse de moins de 4 centimes irait dans la bonne direction mais ne serait pas suffisante. S'il n'y a pas de hausse, c'est inacceptable et le ton va monter lors de futures négociations.
**Budget fédéral.** On a pu compenser le budget 2024. Le Conseil fédéral revient avec les mêmes coupes sur le dos de l'agriculture dans son budget 2025. La décision sera prise au Parlement en décembre. S'il le faut, on rassemblera 10'000 paysans à Berne pour faire entendre notre voix. La pétition qui a rassemblé 65'000 signatures en 10 jours prouve que la population est avec nous. Les points revendiqués dans la pétition étaient déjà cités dans le programme d'activité de l'USP voté en novembre. La pétition a été remise à Guy Parmelin et aux 4 grands distributeurs nationaux.
**PA2030.** Le sondage de l'USP a rencontré un franc succès avec plus de 3200 réponses de la part de nos membres. On veut une agriculture durable, en tenant compte des aspects sociaux et économiques. Un indicateur est alarmant, c'est le taux de suicide dans l'agriculture. Un rapport PA2030 sera soumis à la Chambre suisse d'agriculture. Le but principal sera de maintenir une agriculture diversifiée, axée sur la production animale et végétale.
**Initiative biodiversité.** Soumise au peuple le 22 septembre. Cette initiative est aussi problématique pour les filières de l'énergie, du tourisme, du bois et pour les finances fédérales. Actuellement, près de 20% des surfaces agricoles sont inscrites en SPB, mais il ne faut pas oublier que 70% des émissions polluantes dans l'alimentation sont dues aux importations. Pour la précampagne, il est prévu de montrer ce que l'on fait jusqu'à présent (panneaux aux abords des champs de SPB).
Il conclut en remerciant tout le monde et avec le slogan : « Le tabac en Ajoie, on y croit ».

### 13. Résolution de l'assemblée concernant la biodiversité

François Monin présente une résolution sur la biodiversité. Nous voterons en septembre une initiative sur ce thème.
La résolution sur la biodiversité proposée relève les points suivants :

- *L'amélioration de la biodiversité en zone agricole réside dans une augmentation de la qualité des surfaces écologiques.*
- *Les instruments de la politique agricole - réseaux écologiques et leur fusion avec les périmètres de qualité paysage dès 2026 – sont le meilleur outil pour identifier les potentielles lacunes et les combler.*
- *Une expansion aveugle de surfaces au détriment de la production alimentaire est irréfléchie.*
- *L'initiative biodiversité, au vu notamment des conséquences extrêmes qu'elles engendreraient dans l'espace agricole jurassien et sur la production alimentaire de ce pays, est rejetée.*

**Interventions :**
*M.* ***Lionel Richard*** relève qu'on ne reconnait pas le problème en lien avec la biodiversité. Il propose de rajouter une phrase qui précise que la biodiversité est en déclin.
*Réponse de* ***Nicolas Pape*** : il faut soigner la qualité de nos surfaces de promotion de la biodiversité. AgriJura rajoutera un amendement au texte en ce sens.

*Mme* ***Laurence Studer*** rappelle que l'agriculture en fait assez pour la biodiversité. Pourquoi les gazons des privés, les usines etc. ne font pas d'efforts en la matière ? Stoppons aussi les constructions et la perte de terrain agricole. Ce ne sont pas que les agriculteurs qui doivent tout supporter. Mme Studer est applaudie par l'assemblée.

*M.* ***Michel Guédat*** pense qu'il y a un réel problème avec la biodiversité. Il craint les accords avec le *Mercosur*. L'éclateur est aussi un problème pour la biodiversité selon lui. Il n'utilise plus d'éclateur. Il se questionne aussi sur le bon sens du labour.
***François Monin*** précise que le but d'aujourd'hui est d'avoir un engagement clair contre l'initiative biodiversité. Concernant le Mercosur, il n'y a pas d'actualité à ce sujet aujourd'hui mais AgriJura sera attentive aux éventuels prochains accords de libre-échange.

*M.* ***Lionel Richard*** relève qu'il y a peu de SPB dans les terres ouvertes et beaucoup dans les herbages. Il est critique vis-à-vis du conseil. Au moment de mettre en place les 3,5%, on conseille des bandes culturales extensive. On conseille systématiquement les mesures les plus simples à mettre en place et cela n'améliorera pas la biodiversité. De nouvelles mesures seront imposées à court terme si on ne fait rien. Il va s'opposer à cette résolution.
***François Monin*** précise qu'un point central de la résolution est l'augmentation de la qualité et non de la quantité des SPB. Pour augmenter la qualité, un conseil sera probablement donné chez les agriculteurs. AgriJura gère 70% de la surface en réseau du territoire cantonal et organise régulièrement des séances d'informations sur différents thèmes en lien avec les SPB.

*M.* ***Brice Prudat*** se demande pourquoi le contre-projet au texte a été refusé aux chambres fédérales et pourquoi l'USP s'y est opposée. Dans le texte de l'initiative, il n'est pas précisé que l'agriculture devrait en faire plus. L'agriculture n'est pas visée par le texte selon lui. L'USP et AgriJura ne devraient pas s'opposer à cette initiative.
*Réponse de* ***Francis Egger*** : le contreprojet allait encore plus loin que l'initiative. ProNatura (qui fait partie des initiants) proposait de réserver 30% de la surface nationale à des surfaces de valeur

écologique. Selon les estimations de ProNatura, il y actuellement 8% de la surface qui répond à ces critères de qualité écologique. On va automatiquement prendre des surfaces supplémentaires sur l'agriculture.

La parole n'est plus demandée. La résolution est acceptée à la majorité et deux avis contraires.

### 14. Divers

*M.* ***Dominique Erard*** revient sur le thème de la formation agricole. La formation est bonne selon lui. La situation économique de l'agriculture est due au Conseil fédéral qui perd la mémoire. Suite aux accords du GATT dans les années 90, le Conseil fédéral avait promis des paiements directs en compensation aux baisses de prix, via la contribution à la sécurité d'approvisionnement. Actuellement, le Conseil fédéral diminue cette contribution pour financer de nouvelles mesures. Le Conseil fédéral doit honorer ses promesses : nouvelles mesures = nouvelles contributions. Pas d'argent = pas de programmes supplémentaires. Il propose de réfléchir à une motion pour rétablir la contribution à la sécurité d'approvisionnement à sa juste valeur.

*M.* ***Vincent Wermeille*** revient sur les propos de Jacques Gerber qui a parlé des panneaux à l'envers. Le canton se plaint d'avoir trop de travail si les cantonniers doivent remettre les panneaux à l'endroit.

*M.* ***Fabrice Nagel*** revient sur les dernières actions de *Révolte agricole*. Il trouve regrettable qu'un céréalier prenne la parole pour défendre les producteurs de lait. Il s'est fait traiter d'idiot par plusieurs personnes à cause de la pancarte qu'il a mis à l'avant de son tracteur lors de la manifestation et l'article du jour du Quotidien jurassien est aussi très critique. Néanmoins, il remercie tout le monde pour l'engagement. M. Nagel accuse ensuite Jacques Gerber de ne pas avoir eu la même théorie de réduction des phytosanitaires lors de son voyage au Mercosur que celle qu'il a émise lors de son allocution. Il relève que le niveau d'administratif sur nos exploitations agricoles est une honte et que les producteurs en ont marre. Il s'est mis à disposition de *Révolte agricole* temporairement mais il remettra prochainement sa place. Il relève ensuite son ras le bol vis-à-vis de la transparence des prix et propose de faire des économies à l'OFAG en limitant le nombre de fonctionnaires.
*Le Président* ***Nicolas Pape*** relève que les considérations de M. Nagel sont très personnelles.

*M.* ***Martin Marchand*** interroge ECR au niveau de l'adaptation de la SAU sur ACORDA, sans le consentement des propriétaires.
*Réponse de* ***Jean-Paul Lachat*** : la démarche est survenue il y plusieurs années avec une obligation fédérale de géo-référencer les surfaces. Des corrections ont pu être demandées. S'il y a un changement, on peut demander des ajustements. Pour les détails, il faut voir avec les collaborateurs de l'ECR (discussion en directe).

*M.* ***Sylvain Mahon*** remercie l'assemblée pour la confiance accordée au projet Postarea. Il revient ensuite sur le plan d'aménagement cantonal. Glovelier devient la *silicon valley* du Jura. Il y a des ventes et des taxes, sans discussions. Tout le monde n'est pas sur la même longueur d'onde. Les propriétaires se font expropriés. Les usines déménagent depuis les autres villages et pas depuis les autres cantons, ce qui n'apporte rien au canton du Jura. Il demande à la chambre d'agriculture d'être vigilent à ce genre de choses.
*Réponse de* ***François Monin*** : il y a deux zones d'intérêt cantonal au Jura (Courgenay et Glovelier). AgriJura a été consulté en 2016 et a voulu un indice d'utilisation du sol élevé afin d'utiliser le sol de

manière efficiente. AgriJura a aussi demandé que ceux qui perdent le plus de terre aient la priorité pour d'autres terres.
Concernant les ventes de terrain, il est encore possible de se battre malgré les menaces d'expropriation. Concernant la taxe, le prix de référence de valeur de terrain est plus élevé que le prix réellement payé. Il faut négocier un prix de vente plus élevé. Il faut se battre auprès des communes pour cela.

*M.* ***Daniel Studer*** apporte les salutations de Mooh. Il remercie tout le monde pour le déplacement pacifique à Saignelégier. Il est important de garder le consommateur avec nous et non contre nous. Au niveau du marché du lait, il y a un réel problème avec le cours de l'Euro pour l'exportation de fromage et de poudre de lait. Il appelle à soutenir Mooh, une organisation en mains de producteurs. Il est prévu de renforcer l'organisation pour être plus fort sur le marché du lait en Suisse. Il félicite ensuite les personnes engagées dans des organisations comme Christophe Eggenschwiler (actuellement chez IP-Suiss) et Boris Beuret aux producteurs suisses de lait.

*M.* ***Vincent Boillat****, vice-président d'AgriJura,* remercie le Président Nicolas Pape pour la tenue de l'assemblée et pour tout le travail qu'il effectue tout au long de l'année.

La parole n'étant plus demandée, Nicolas Pape clôt l'assemblée à 12h30 en remerciant la section Delémont, les paysannes, le personnel et le Directeur pour l'accueil et l'organisation.

L'assemblée est suivie d'une intervention externe : « Augmentation des risques des récoltes liés au changement climatique : rôle d'une coopérative d'assurance ? » par Adrian Aebi et Gaylor Monnerat, respectivement Directeur et responsable marché chez Suisse grêle.

Un débat sur les révoltes agricoles est organisé après le repas.

## *Nos partenaires cotisants*

COOPERATIVE AGRICOLE DU CLOS-DU-DOUBS
AGRO-CENTRE COURTETELLE
LANDI ARCJURA SA
AJAPI
ASSOCIATION DES FERMIERS DU JURA ET DU CANTON DE NEUCHATEL
FEDERATION JURASSIENNE DU MENU BETAIL
BIO JURA
JURA-BETTERAVES
FEDERATION D'APICULTURE DU CANTON DU JURA
FEDERATION JURASSIENNE DES BANQUES RAIFFEISEN
SWISSHERDBOOK JURA
FEDERATION JURASSIENNE D'ELEVAGE BOVIN DE LA RACE HOLSTEIN
FEDERATION JURASSIENNE D'ELEVAGE CHEVALIN
SECTION JURASSIENNE DE L'ASETA
FENACO
MIBA
ASSOCIATION POUR LE PACAGE FRANCO-SUISSE
SOCIETE DES VETERINAIRES JURASSIENS
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES SÉLECTIONNEURS JURASSIENS

Avec nous, vous bénéficiez d'avantages: **efficace et bien assuré!**

# agrisano

Epi d'orge | © Agrisano

## Pour l'agriculture!

Toutes les assurances à portée de main.

**Votre service de conseil:**

PRESTATERRE
Assurances et Services
filiale de la Chambre jurassienne d'agriculture

Rue St-Maurice 17
2852 Courtételle
Tél. 032 426 83 01
www.agrisano.ch

# Organes d'AgriJura

## Comité d'AgriJura

Avec voix délibérative : M. Nicolas Pape (président), Pleigne ; M. Vincent Boillat (vice-président), Courtételle; Mme Edwige Steulet (vice-présidente), Bourrignon ; M. Corentin Marchand, Epiquerez ; M. Thierry Blaser, Courtedoux ; M. Sylvain Quiquerez, Grandfontaine ; Mme Céline Turberg, Buix; M.Jérémy Vermeille, Le Bémont ; M. Stéphane Balmer, Courcelon.

Avec voix consultative : M. Jean-Paul Lachat, chef ECR; M. Félicien Oeuvray, déléguée des Jeunes agriculteurs jurassiens.

## Personnel

AgriJura : François Monin (directeur), Marc Kury (collaborateur Agrijura), Amélie Nagel (secrétaire-comptable), Marina Noirjean (saisie marchés de bétail), Kevin Tschirren (sur appel. Plateforme FarmX, suppléance marchés de bétail), Roger Frossard (marchés de bétail). Prestaterre CJA Sàrl : Stéphanie Choulat (collaboratrice assurances), Aline Henry (collaboratrice assurances), Noha Sylvestre (en formation, secrétariat et gestion), Julia Crelier (collaboratrice gestion et conseil), Paul-André Houlmann (conseiller en assurances). Terrentraide Sàrl : Fabian Bottelli (dépannage)

## Organe de révision des comptes : GNG Révision Sàrl, Porrentruy

## Délégations (organisations jurassiennes)

- Fondation Rurale Interjurassienne : MM Nicolas Pape, François Monin, Thierry Blaser
- Parc naturel régional du Doubs : M. Corentin Marchand
- Comité de gestion de la caisse des épizooties : Mme Edwige Steulet et M. Sylvain Quiquerez.
- Commission interjurassienne pour la gestion des marques : M. Stéphane Balmer
- Comité de PROJAB, promotion de l'agriculture biologique et invitée à BioJura : M. Jérémy Vermeille
- Groupe cheval : M. Sylvain Quiquerez
- Groupe de travail « Grands prédateurs » : François Monin

## Délégués jurassiens (organisations romandes et suisses)

**Union suisse des paysans et Chambre suisse d'agriculture** : 11 délégué(e)s d'AgriJura représentent l'organisation à l'assemblée des délégués de l'USP. Chambre suisse d'agriculture : M. Vincent Boillat et M. Nicolas Pape. Comité USP : M. Vincent Boillat.

Au **comité de AGORA** : MM Nicolas Pape (membre) et François Monin (membre). M. Jean-Paul Lachat, chef ECR (invité).

Au **comité du journal AGRI** : M. François Monin

Aux comités de la **Communauté d'intérêt des marchés publics de bétail de boucherie** et de la **CH-assurance bétail de boucherie**: M. François Monin

Suppléant au **Conseil d'administration de Proviande** : M. François Monin

Au comité d'**IP-Suisse** : M. Samuel Moser, Vendlincourt

Au **comité Bio Suisse** : M. Milo Stöcklin

Au comité de la **Fédération des Producteurs Suisses de Lait** : M. Boris Beuret (président), Corban.

Au comité de la **Fédération suisse des Producteurs de céréales :** M. Thierry Blaser, Courtedoux

Au **conseil d'administration de Suisse Grêle** : M. Charles Juillard, Porrentruy

Au comité de la **Fédération suisse des betteraviers** : M. Patrick Roth, Montignez

Au **comité de Mooh** : M. Daniel Studer, Lugnez

Au **comité de la Caisse agricole suisse de garantie financière** : M. Michel Darbellay (USP) et François Monin (Agrijura)

Au **comité d'AgroImpact** : M. François Monin

# Devenir membre d'Agritourisme Suisse

Nous proposons une
**plateforme de réservation**
ainsi qu'une présence sur
**myfarm.ch** et **Suisse Tourisme.**

my farm.ch

Agritourisme Suisse, Laubeggstrasse 68,
3006 Berne, info@myfarm.ch

myfarm.ch

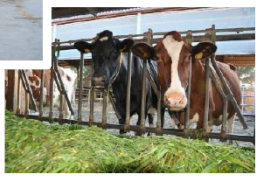

# Accident, maladie ou simplement vacances? Faites-vous remplacer!

**Terrentraide Sàrl vous propose:**

- Dépanneurs qualifiés (CFC agricole ou AFP au minimum).
- Demande de dépannage à saisir via formulaire Internet sur www.agrijura.ch/terrentraide.
- Le dépanneur est assuré (AVS, LAA, IjM, LPP) et payé par Terrentraide qui vous facture ensuite la prestation.
- Système d'abonnement (100 fr. par année) donnant droit au tarif de 28 fr. par heure.
- En tant qu'abonné, bénéficiez gratuitement et sur simple demande, des **conditions d'achat préférentielles des membres de Maschinenring.**
- Comment s'abonner? Faites-en la demande par courriel à terrentraide@agrijura.ch Vous recevrez ensuite la facture (délai de paiement 31 mars de l'année en cours). Le paiement de l'abonnement signifie l'acceptation des conditions générales par l'abonné.
- Documents utiles et informations supplémentaires sur www.agrijura.ch/terrentraide

TERRENTRAIDE
DEPANNAGE AGRICOLE
filiale d' AGRIJURA CHAMBRE D'AGRICULTURE

www.agrijura.ch/terrentraide 032 426 53 54

## Brunch à la ferme du 1er août

Vous aimeriez offrir à la population la possibilité de savourer une fois par an des produits frais de votre exploitation et de respirer l'air de la campagne ? Le Brunch à la ferme, organisé le jour de la fête nationale, est fait pour vous. L'intérêt est grand, mais le nombre de prestataires insuffisant.

## À la ferme

Vous disposez d'un magasin de ferme ? Vous vendez vos produits au marché ? Vous proposez des évènements ou des aventures agritouristiques sur votre exploitation ? Profitez donc de la plateforme gratuite a-la-ferme.ch. La population trouvera ainsi toutes les offres disponibles dans sa région, dont la vôtre.

## Journée portes ouvertes à la ferme

Une fois par an, le plus grand nombre de familles paysannes de toute la Suisse ouvrent les portes de leur exploitation et invitent la population à jeter un coup d'œil à l'intérieur. L'évènement vise à recontextualiser la production agricole, de même qu'à favoriser le dialogue et la compréhension.

## Info sur le champ

Votre exploitation se trouve au bord d'un chemin très fréquenté ? Donnez aux passants des informations sur l'agriculture à l'aide des bornes d'accroche du projet Info sur le champ.

## Visites d'étables

Vous avez envie de donner un aperçu de la vie à la ferme ? Les Visites d'étables vous permettent de proposer aux curieux une découverte officielle du logis de vos animaux.

## L'école à la ferme

Faites découvrir à des élèves les coulisses de votre ferme. À travers des activités passionnantes, les enfants découvriront avec leur esprit, leur cœur et leurs mains les tenants et aboutissants de la production alimentaire suisse.

**Le portail paysans regroupe de nombreuses informations sur tous les projets de ferme. Enregistrez dès à présent votre exploitation sur : www.portailpaysans.ch**

Suisse. Naturellement.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

@paysans.suisses
ou paysanssuisses.ch

Paysannes & paysans suisses

Abonnement dès **35.-**

# Votre campagne vous ressemble, notre journal nous rassemble.

**021 613 06 46** | **abonnements@agrihebdo.ch**

Retrouvez nos offres détaillées sur www.agrihebdo.ch

Agri